N° 3/1993 Prix TTC : 40 FF

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle

SEXUALITÉ ET MARIAGE

VIE CONJUGALE ET FAMILLE (2)

par Roger EYKERMAN
avec la participation de
Alexandre LUKASIK
Christian KLOPFENSTEIN
Colette NOUYRIGAT-CHARTRES

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

N°3/1993

SEXUALITÉ ET MARIAGE

VIE CONJUGALE ET FAMILLE (2)

par
Roger Eykerman
avec la participation de
Alexandre LUKASIK
Christian KLOPFENSTEIN
Colette NOUYRIGAT-CHARTRES

Diffuseur pour la Belgique :
Editions «Le Phare»
(Association sans but lucratif)
5620 FLAVION-FLORENNES

SOMMAIRE

Sexualité et Mariage
par Roger Eykerman

III. La vie conjugale

- Introduction 5
- La relation conjugale 6
- L'entente dans le couple 8
- Le partage des tâches 15
- Procréation et stérilité 18
- L'éducation des enfants 21
- Conclusion du chapitre 39

IV. Autour du mariage

- Introduction 41
- La famille 42
- Relations familiales autres que conjugales 44
- Le veuvage 48
- Le divorce 50
- Le remariage 53
- Le célibat 54
- Conclusion du chapitre 58

L'avortement : une terrible réalité
par Alexandre Lukasik 59

L'éducation des enfants
par Christian Klopfenstein 67

Le couple et la famille d'hier face à la réalité d'aujourd'hui
par Dr Colette Nouyrigat-Chartres 79

DEJA PARU (N°1/1993)

I. Idées vraies et fausses

- Introduction
- La place de la femme dans la société
- Sexualité – plaisir – péché
- Amour et procréation
- La morale sexuelle
- Le souci du corps
- Conclusion du chapitre

II. Le mariage

- Introduction
- L'institution du mariage
- Les objectifs du mariage biblique
- Monogamie et polygamie
- L'âge du mariage
- Le choix du conjoint
- La virginité
- La cérémonie du mariage
- Le symbolisme religieux du mariage
- Les aléas du mariage
- Conclusion du chapitre

A PARAITRE ULTERIEUREMENT

V. Sexe et morale

- Introduction
- Pudeur et nudité
- La prostitution
- Déviations – perversions – débauche
- L'homosexualité
- La masturbation
- Conclusion

VI. Conseils pratiques

- Introduction
- Qui et quand consulter ?
- L'individu et le sexe
- Les problèmes sexuels du couple
- Les problèmes particuliers de monsieur
- Les problèmes particuliers de madame

Bibliographie

III. LA VIE CONJUGALE

INTRODUCTION

Rencontre, fiançailles, mariage constituent un tournant dans la vie de l'individu. Comme deux cellules reproductrices combinent leurs gènes pour former un nouvel être avec un profil génétique qui lui est propre, le couple devient une entité avec son histoire particulière. Pourtant, l'homme et la femme, éléments constituants du couple ont chacun leur passé, leur conception de la vie, leurs valeurs morales qu'ils apportent dans la corbeille de mariage.

Le mariage est une véritable révolution dans la vie de chacun des conjoints. Rien ne sera plus comme avant. Tout est à réinventer. Jusque là, chacun des futurs conjoints s'est efforcé de développer sa personnalité, de devenir autonome en décidant lui-même de ses choix, en disant JE. Il lui faut désormais passer au NOUS, ne plus compter seul et construire son histoire avec quelqu'un d'autre qu'il ne connaît pas aussi bien qu'il le croit.

C'est tout le problème de la vie conjugale. Le mariage n'est pas une expérience d'un jour aux effets définitifs garantis. C'est le point de départ d'une longue marche commune et de nombreux obstacles seront à surmonter ensemble, obstacles que nous allons essayer de découvrir dans cette troisième partie consacrée à la vie conjugale.

I) LA RELATION CONJUGALE

Ce que doit être la relation conjugale découle de l'institution du mariage telle que nous l'avons vue. Parmi toutes les associations de deux personnes partageant des éléments de vie commune et poursuivant les mêmes objectifs, le couple est une entité particulière avec des caractéristiques spécifiques dont l'ensemble le distingue de tout autre groupement humain :

a) égalité des deux membres malgré leurs différences de constitution physique et psychologique.

b) harmonie et partage des rôles en fonction de la complémentarité des personnalités.

c) inscription de la relation dans la durée, puisqu'il s'agit d'un lien en principe indissoluble.

d) le choix définitif du conjoint oblige à considérer la relation conjugale dans une perspective dynamique : évolution ensemble ou parallèle des deux partenaires.

e) communications, échanges privilégiés, y compris par la découverte partagée et le renouvellement du plaisir sexuel.

f) existence d'un lieu où peut s'exprimer en toute liberté la relation, y compris dans son aspect le plus intime. C'est le domicile conjugal, lieu dont la loi elle-même garantit la quiétude (Deutéronome 24:10-11).

g) point de contact entre plusieurs groupes sociaux, les familles et environnements respectifs des conjoints.

h) rôle social comme tout autre groupe humain, aussi petit soit-il.

i) s'il y a des enfants, rôle social indirect par l'éducation donnée et les valeurs transmises.

Toutes ces caractéristiques soulignent l'aspect primordial de la relation conjugale et justifient que la Bible donne de nombreuses explications sur ce qu'elle doit être.

Dès le début, Dieu a créé l'homme et la femme différents entre eux, bien qu'étant tous deux à sa propre ressemblance en ce qui concerne la capacité de connaissance, de justice et de sainteté (Genèse 1:26 ; Ephésiens 4:24 ; Colossiens 3:9-10). Niées ou minimisées par certains, ces différences fondamentales entre l'homme et la femme existent néanmoins et justifient les exhortations particulières que contient la Bible pour les gens des deux sexes. Il est important que les hommes et les femmes soient attentifs aux passages qui leur sont destinés et ne se chargent pas de transmettre aux tenants de l'autre sexe leurs propres interprétations de textes qui ne leur sont pas adressés.

Avant d'aborder ces exhortations spécifiques aux uns et aux autres (au féminin !), une première remarque s'impose : la relation conjugale est une relation réciproque. Dans un couple chrétien, cette réciprocité est exprimée très nettement : la femme n'existe pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme (I Corinthiens 11:11). En ce qui concerne la sexualité, dès lors que deux personnes ont choisi de constituer un couple, cette réciprocité se traduit par une obligation mutuelle de faire plaisir, le "devoir conjugal", et de disponibilité du corps pour l'autre, en opposition avec toute idée de jouissance égoïste (I Corinthiens 7:3-4).

Ces exhortations destinées respectivement aux hommes et aux femmes sont presque toujours associées et formulées dans le même style plus ou moins directif. Nous avons déjà évoqué dans le premier chapitre quelques passages, souvent critiqués parce que mal compris, invitant la femme à la soumission. Ce sont justement ces textes qui sont en général nuancés par d'autres destinés parallèlement aux hommes. Ainsi, I Pierre 3:1 est complété par I Pierre 3:7 qui exhorte les maris à la sagesse dans leurs rap-

ports avec leurs femmes et à avoir du respect à leur égard. Ephésiens 5:22 est suivi du verset 25 qui invite les maris à aimer leurs femmes comme Christ a aimé l'Eglise, au point de donner sa vie pour elle. I Corinthiens 11:3 est complété par le verset 12 qui précise que c'est par la femme que l'homme existe. Après Tite 2:5 qui concerne les jeunes femmes, les jeunes gens sont immédiatement exhortés "de même" à être modérés.

La relation conjugale idéale, dans la Bible, c'est celle de l'amour partagé et non de la soumission, relation dans laquelle le mari aime sa femme autant que lui-même (Ephésiens 5:28 et 33), dans laquelle la femme n'a plus à considérer son mari comme un maître (Osée 2:18), et avec un amour intense d'éternelles fiançailles (Osée 2:21). La réalité est parfois très loin de cet idéal et il est nécessaire d'approfondir les conditions d'une bonne entente harmonieuse dans le couple.

II) L'ENTENTE DANS LE COUPLE

Même si des chrétiens peuvent voir dans ses circonstances une intervention divine qui ne doit rien au hasard, la constitution d'un couple se fait à l'occasion de rencontres, par le sentiment plus ou moins diffus d'une attirance physique ou psychologique. Le niveau de l'impulsivité et de la réflexion dans le choix d'un partenaire, les critères inconscients qui ont présidé à ce choix, sont extrêmement variables d'une personne à l'autre et ne peuvent que très difficilement être analysés objectivement. Le cœur a, dit-on, ses raisons que la raison ignore !

Dans ces conditions, c'est un véritable miracle de voir des unions réussies, et il n'est pas étonnant que tant de couples aient des difficultés. Heureusement, ces difficultés sont rarement insurmontables pour les couples qui veulent les dépasser.

La communauté de culture, les goûts communs, le même niveau social, etc. peuvent faciliter l'entente, mais ils peuvent aussi en donner l'illusion, et les couples où il semblait au départ y avoir le plus d'affinités ne sont pas toujours les plus stables. A l'inverse, la diversité culturelle des conjoints, ou d'autres différences, ne sont pas nécessairement causes de mésentente. Dans certains cas, elles peuvent même, au contraire, être des éléments favorisant le couple : le besoin de découvrir l'autre et sa culture, de s'adapter, de se construire une histoire commune étant alors l'objectif partagé par les deux partenaires et mobilisant leurs énergies. La Bible cite plusieurs cas de mariages interculturels et précise pour l'un d'entre eux les efforts du mari pour se faire accepter par la communauté d'origine de la femme, moyen indirect de lui plaire (Actes 16:1 ; 24:24,27 ; 25:9).

La Bible donne aussi plusieurs exemples de bonne entente dans des couples, bonne entente qui repose sur l'existence d'une véritable communication entre les conjoints, sur la capacité de décision commune ou sur le partage d'un même sentiment dans une circonstance donnée. Ainsi, Isaac et Rebecca, dont l'entente est loin d'avoir été toujours exemplaire, ont ressenti la même amertume après le mariage de leur fils Esaü avec des femmes cananéennes (Genèse 26:35). Zacharie et Elisabeth provenaient du même milieu, la tribu de Lévi, et tout pouvait laisser présager une bonne entente entre eux (Luc 1:5-6). L'harmonie de leur couple est confirmée à la naissance de leur enfant : Zacharie, muet, avait communiqué à sa femme le nom choisi par Dieu pour l'enfant et tous deux donnent séparément une même réponse (Luc 1:13,60 et 63). L'histoire de Joseph et Marie ne reflète aucune tension dans le couple, dès lors que Joseph avait appris l'origine miraculeuse de la grossesse de sa femme (Matthieu 1 et 2 ; Luc 1 et 2). Le couple Priscille et Aquilas, cité plusieurs fois dans la Bible, avait des activités communes qui semblent attester un bon niveau d'entente entre eux (Actes 18:2,26 ; I Corinthiens 16:19).

L'entente pouvait aussi exister dans un couple, mais pour une mauvaise cause : Ananias et Saphira pour mentir et garder par devers eux une partie des biens qu'ils avaient consacrés à Dieu (Actes 5:1,2,8), Achab et Jézabel pour ruiner et faire assassiner quelqu'un à l'aide d'un faux témoignage (I Rois 21:7-15), Joram et sa femme pour entraîner le peuple au péché et au culte de faux dieux (II Chroniques 21:6).

L'harmonie dans la vie du couple et la qualité de la vie sexuelle sont souvent liées, les satisfactions ou les difficultés dans l'un de ces domaines pouvant avoir des effets positifs ou négatifs sur l'autre. Il est donc important de s'arrêter sur ce qui peut être cause de conflit ou de mésentente dans un couple, ces deux termes ne représentant pas tout à fait la même réalité. Le premier correspond à un désaccord, qui peut être profond, mais dans une situation donnée, sur un sujet déterminé, et limité dans le temps. Le second s'applique à un désaccord beaucoup plus diffus, durable, et souvent sans cause nettement repérable.

Quoique différents, mésentente et conflits peuvent survenir et perturber gravement la vie d'un couple, et même compromettre son existence. Examinons successivement quelques-unes de leurs causes possibles.

Tout d'abord, il peut s'agir de sentiments divers exprimés par l'un ou l'autre des partenaires, sentiments souvent inspirés par l'égoïsme. La Bible mentionne par exemple la révolte de la femme de Job contre l'adversité qui frappe son mari et fait aussi d'elle une victime (Job 2:9). On trouve aussi la jalousie, les soupçons, le manque de confiance, le mépris du conjoint (Nombres 5:14 ; II Samuel 6:16-23). Parfois, une parole malheureuse, incontrôlée, ne reçoit pas l'approbation du partenaire et peut devenir source de désaccord (Nombres 30:7). Une préférence affective pour un enfant, pas toujours consciente, peut provoquer la jalousie du partenaire ou entraîner des conflits relatifs à l'éducation qu'il convient de donner (Genèse 25:28).

Une autre cause fréquente de conflit se situe autour de la responsabilité. Il est toujours plus facile d'accuser le conjoint quand surviennent des difficultés, de projeter sur lui sa propre responsabilité ou de lui reprocher une situation qui est pourtant indépendante de sa volonté. Ce fut la première réaction d'Adam après la Chute (Genèse 3:12), de Sara se voyant méprisée par sa servante alors qu'elle l'avait elle-même mise dans les bras d'Abram (Genèse 16:5-6), ou de Rachel qui reprochait à Jacob le fait qu'elle soit stérile (Genèse 30:1). S'il se sent atteint dans son amour propre, le conjoint victime peut réagir agressivement comme Jacob qui se met en colère, donnant ainsi de la consistance au conflit (Genèse 30:2).

Il peut arriver que la mésentente dans le couple résulte d'un engagement différent des conjoints en ce qui concerne la foi. Cette situation peut être constatée si le critère religieux a été éludé au moment du mariage, si l'un des conjoints seulement a découvert la foi postérieurement au mariage, ou si les deux conjoints, après une expérience spirituelle partagée, ont évolué différemment. Même si les mariages mixtes ne sont pas recommandés, les textes bibliques envisagent ce cas de figure sans qu'il y ait lieu de lui donner une importance exagérée. Les désaccords dans ce domaine ne remettent pas en cause le caractère sacré du mariage, institué par Dieu, et ne justifient pas la rupture. Au contraire, une foi vive qui s'exprime dans la vie quotidienne peut amener une réconciliation (I Corinthiens 7:10-16). Dans l'Ancien Testament, si un proche parent, même un conjoint, détournait quelqu'un de la foi, il était condamné (Deutéronome 13:6-10). Par son sacrifice volontaire, le Christ est venu inaugurer le temps de la grâce qui se substitue à celui de la rigueur de la loi. Aussi, lorsque Jésus évoque les divisions que la foi peut amener dans une famille, il ne parle jamais du couple (Matthieu 10:35-37 ; Luc 12:53 et 21:16 ; cf. Michée 7:6). Cette permanence du couple n'est pas incompatible avec la priorité de l'amour pour Dieu par rapport à l'amour pour des parents ou un conjoint (Luc 14:26).

Enfin, dans certains cas, la mésentente physique peut aussi être évoquée. Quand les conditions affectives et psychologiques d'une bonne entente ne sont pas remplies, on peut constater une baisse ou une absence du désir sexuel. Cette mésentente physique n'est alors qu'une conséquence, et non la cause des difficultés, et elle prend une importance particulière quand la sexualité tient une place prépondérante dans la vie du couple, ou encore quand les attentes des partenaires sont trop différentes par rapport à ce que l'autre peut apporter, même dans les cas où il n'y a pas de véritable pathologie. On peut penser qu'il peut aussi s'agir de mésentente physique quand Moïse autorise le divorce si l'homme a découvert "quelque chose de honteux chez sa femme" (Deutéronome 24:1).

Un conflit peut évoluer, se développer, se renforcer ou se résoudre. Il commence par être privé, intérieur au couple, sans que l'environnement soit concerné (Matthieu 1:19). Ni dès ce stade, ni même plus tard, les conjoints ne sont pas toujours conscients de ce qui se passe entre eux. Il est fréquent que, par la suite, des couples se séparent subitement sans avoir vu se développer leur mésentente. Leur vie quotidienne peut rester la même jusqu'à ce que survienne une rupture aussi soudaine qu'un orage par une belle journée d'été.

Dans l'évolution des conflits, il y a généralement une deuxième phase, l'extension. L'environnement découvre lui-même l'existence d'un conflit, ou bien il est informé par les protagonistes. Chacun d'entre eux recherche des appuis, des gens qui le comprennent et lui donnent raison, ou auprès de qui il peut proclamer la justesse de ses positions et son innocence. C'est le moment où se développent des collusions avec telle ou telle relation, tel ou tel membre de la famille, ou bien la "récupération" consciente ou inconsciente des enfants (Genèse 27:6 ; Marc 6:24). Dans la mesure où chacun des protagonistes s'est rapproché de ceux qui pensent comme lui, il y a un renforcement des griefs contre l'autre : le conflit dépasse vite un point de non-retour et aboutit à la rupture.

C'est alors l'éclatement du couple, jugé imprévisible si les intéressés ne l'ont pas vu venir, ou inévitable s'ils avaient déjà pris conscience des difficultés. Il est rare que l'un au moins des ex-conjoints ne ressente pas avec une grande amertume cette séparation, même dans le cas où tous deux disent l'avoir décidée ensemble en faisant le constat de leur incompatibilité d'humeur.

Heureusement, tous les conflits ne se terminent pas par la rupture. Si certaines conditions sont remplies, ils peuvent être résolus et le couple retrouve alors son harmonie.

La première condition nécessaire à l'évolution favorable d'un conflit ou d'une situation de mésentente, c'est la lucidité de chacun des conjoints. Il est indispensable que l'un et l'autre prennent le plus tôt possible conscience des difficultés de relation qui ne sont encore peut-être qu'incompréhension, désaccord pas encore profond, divergence de vue sur un problème particulier.

La deuxième condition, c'est d'avoir la volonté de rechercher honnêtement les causes du conflit, qu'elles soient extérieures au couple, qu'elles en soient internes, ou qu'elles soient personnelles à chacun des conjoints. Les causes extérieures au couple peuvent être les différences de culture, d'expériences ou d'éducation qui empêchent d'avoir a priori le même avis sur une situation donnée. Il peut s'agir aussi d'événements ou de circonstances particulières, d'interventions de personnes extérieures au couple, etc. Les causes internes au couple concernent son fonctionnement, ses moyens d'échanges et de communication, les temps de réflexion, de partage et d'intimité qu'il se donne, ses modalités de prise de décision, le partage des rôles, etc. Enfin, les causes personnelles sont les sentiments, les impressions, les comportements, les jugements, ressentis ou exprimés par chacun des partenaires. Ces dernières causes sont souvent les plus difficiles à repérer : il faut reconnaître sa part de responsabilité et admettre qu'on a pu se tromper. Ainsi, par

exemple, Job, dont la femme a été à l'origine d'un conflit, reconnaît qu'il pouvait lui-même lui être désagréable (Job 2:9 et 19:17).

Une troisième condition à la résolution des conflits est de savoir accepter l'autre tel qu'il est réellement, même s'il ne correspond plus exactement à l'image idéale que l'on s'est fait de lui. La réalité de la vie conjugale peut, avec le temps, faire découvrir le conjoint sous un autre aspect que celui que l'on connaissait ou que l'on croyait connaître. D'une part, l'un et l'autre peuvent avoir évolué différemment. D'autre part, la façon dont on perçoit un conjoint varie suivant la qualité de l'amour qu'il y a dans le couple. Enfin, chacun est beaucoup plus sensible aux changements qu'il constate chez l'autre qu'aux siens dont, souvent, il ne se rend même pas compte.

Aux trois conditions déjà évoquées s'en ajoute une quatrième, elle aussi indispensable, c'est de maintenir ou de rétablir une communication vraie dans le couple. L'évolution naturelle d'un conflit conduit chacun à s'isoler et à se retrancher dans ses positions. Pour trouver une issue, il faut que la prise de conscience des difficultés et leur analyse se fasse à deux. En ce qui concerne la responsabilité individuelle, une fois reconnue par chaque conjoint, elle doit être avouée à l'autre. Un tel aveu est libérateur pour celui qui le fait, mais aussi pour celui qui le reçoit et qui n'a plus besoin d'éprouver des sentiments négatifs à l'égard de celui qu'il considère comme un coupable. C'est donc le préalable à une véritable réconciliation.

Les bonnes communications dans le couple permettent de surmonter les conflits ou la mésentente. Elles sont aussi un moyen de prévention des difficultés conjugales et il est important que chaque conjoint veille à les faciliter en leur réservant une part importante de son temps, ce qui est parfois difficile avec les exigences de la vie moderne. Pourtant, l'avenir du couple et, nous le verrons plus tard, des enfants, en dépend.

Pour terminer ces réflexions sur les conflits, je mentionne deux fausses manières, seulement superficielles, de les régler. La première consiste à oublier le conflit. Les conjoints peuvent avoir pris conscience de l'existence d'un problème, mais il n'y a pas analyse ni explication. Le couple passe à autre chose, laissant de côté le conflit qui n'a pas été réglé, mais qui, comme d'autres avant lui, est simplement refoulé. A l'occasion de nouvelles difficultés, ces conflits accumulés peuvent revenir à la mémoire, ressortir et ajouter leurs effets aggravants. Le couple peut alors arriver sans s'en rendre compte à son point de rupture. C'est alors la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Les réconciliations sur l'oreiller sont aussi très souvent une mauvaise manière de régler les conflits. Elles peuvent n'être qu'un moyen de les oublier momentanément comme nous venons de le voir. La relation amoureuse est alors comparable à un médicament euphorisant ou anti-douleur qui n'exerce aucun effet véritable sur la maladie. A l'inverse, l'exercice conjugal de la sexualité est un partage, un lieu d'échange. Il peut aider à la résolution en profondeur des conflits s'il permet aussi le temps de parole nécessaire.

III) LE PARTAGE DES TACHES

Vivre à deux, c'est partager un certain nombre d'activités humaines et d'expériences, y compris sur le plan sexuel. La vie, c'est la possibilité d'évoluer, de s'adapter à des situations nouvelles. C'est aussi la variété, la diversité. L'harmonie du couple, pour durer, a besoin d'un renouvellement constant tout en réservant à chaque conjoint sa place et le respect qui lui est dû. La relation conjugale implique la complémentarité et l'égalité des conjoints, malgré leurs différences et une certaine réciprocité de leurs expériences.

La Bible donne des lignes dominantes sur le partage des tâches dans le couple et, d'une façon plus générale, entre hommes et femmes, mais des exemples suffisamment nombreux montrent le refus des stéréotypes. Tout est possible, dans tout couple, gardant ainsi pour chacun dans la vie une part de liberté et d'exercice de la responsabilité.

Initialement, la Bible propose un partage des tâches pratiquement universel à de très rares exceptions près dans certaines sociétés tout à fait minoritaires. A l'homme reviennent les travaux pénibles, extérieurs, nécessitant souvent l'union des forces donc la solidarité, et en conséquence les relations sociales. A la femme reviennent, autour de la maternité, les tâches domestiques et la garde des enfants. La première généalogie de la Bible mentionne les hommes par leur profession et les femmes par les enfants auxquels elles ont donné naissance (Genèse 4:2, 20-22). La force physique des hommes et leur travail à l'extérieur en font les garants de la continuité sociale, d'où leur rôle d'autorité, de transmissions des traditions. Pour les femmes, la proximité de l'enfant, la sensibilité quasi biologique à des besoins qui ne sont pas encore exprimés à l'aide d'un langage élaboré, les font caractériser par l'aspect plus intuitif et plus affectif de leurs relations.

Au-delà de ces stéréotypes, la Bible montre dans de nombreuses situations la polyvalence de l'homme et de la femme par rapport aux diverses tâches à accomplir au sein du couple et dans la vie sociale, polyvalence que semble redécouvrir notre civilisation de la fin du vingtième siècle.

En ce qui concerne les enfants, le rôle de maternage des nourrissons est évidemment dévolu aux femmes (Matthieu 2:11 ; Luc 2:7, Marc 13:17). Le père intervient très tôt, présent auprès de la mère et jouant un rôle protecteur (Matthieu 2:13-20 ; Luc 2:16). Plus tard, conformément à nos traditions les plus courantes, la mère s'occupe de ce qui se passe à la maison et le

père de l'apprentissage professionnel (II Rois 4:18 ; Matthieu 13:55 ; Marc 6:3). Pourtant, quand il y a un problème de santé, le père et la mère sont concernés : le premier peut rentrer à la maison (Marc 5:40 ; Luc 8:51), et la seconde faire aussi des démarches à l'extérieur (I Rois 14:4 ; II Rois 4:25 ; Marc 5:22-23 ; 7:25 ; Luc 9:38: Jean 4:47). L'instruction religieuse, la transmission des traditions revenaient plutôt aux hommes. Cela n'empêche pas Séphora, femme de Moïse, de circoncire elle-même son fils (Exode 4:25) ou les femmes de participer à la construction du Tabernacle (Exode 35:25,26,29 et 36:6). Marie était avec Joseph pour accomplir les obligations religieuses concernant Jésus (Luc 2:22- 27). C'est par sa grand-mère et sa mère que Timothée fut instruit dans la foi (II Timothée 1:5 et 3:14).

Si la tradition attribue plutôt aux femmes la sensibilité et le droit à l'expression sans retenue de leur chagrin, la Bible au contraire cite souvent des hommes en proie à leurs émotions et qui pleurent même publiquement comme Jacob, Joseph, Elisée, Esdras ou Jésus lui-même (Genèse 29:11 ; 45:2 ; II Rois 8:11 ; Esdras 10:1: Esaïe 66:13 ; Jean 11:35).

En ce qui concerne les tâches domestiques, on voit aussi des hommes y participer. C'était le cas pour la corvée d'eau habituellement exécutée par les filles et les femmes (Exode 2:16 ; I Samuel 9:11 ; Jean 4:7 ; Marc 14:13 ; Luc 22:10). De nombreux hommes font la cuisine, pas seulement à l'occasion de réception : Abraham et son serviteur, Jacob, Esaü qui n'avait pourtant rien d'un homme d'intérieur, le cuisinier de Samuel, les disciples du Christ (Genèse 18:7- 8 ; 25:29 ; 27:31 ; I Samuel 9:23-24 ; Matthieu 26:19). Hommes et femmes pouvaient également aller faire des achats en ville (Jean 4:8 ; Marc 16:1). Plusieurs femmes sont responsables de leur maison et y exercent une fonction d'autorité, même si elles ont parfois besoin d'une force virile pour faire exécuter leur décision (Genèse 16:6,9 et 21:10 ; Amos 4:1 ; II Rois 4:8-10

et 22). Nécessité fait loi et la veuve de Sarepta ramassait elle-même son bois (I Rois 17:10).

En ce qui concerne la vie sociale et les travaux à l'extérieur, les femmes sont aussi concernées. Elles chantent publiquement les louanges de Dieu (Exode 15:20-21). Nous avons déjà vu qu'elles avaient accompagné les disciples et qu'elles avaient été témoins de la Croix et de la Résurrection. Des femmes, même chef de famille, exerçaient un véritable métier, comme Lydie ou Phœbé, l'une commerçante et l'autre diaconesse (Actes 16:14 ; Romains 16:1). La Bible parle du rôle spécifique des femmes de pasteurs, souvent chargées aussi d'enfants (I Timothée 3:11), et évoque des femmes dévotes de distinction qui avaient une vie sociale (Actes 13:50 ; 17:4 et 12). Les travaux des champs, habituellement masculins, pouvaient être exécutés par des femmes (Genèse 31:4 ; Esaïe 27:11), notamment quand les hommes devaient faire la guerre (Nombres 32:26 ; Deutéronome 3:19).

La diversité des situations évoquées remet en cause un certain nombre d'a priori de l'homme d'aujourd'hui sur les notions de virilité et de féminité, et l'oblige à être modeste dans les jugements de valeurs qu'il émet à l'égard de ses semblables.

IV) PROCREATION ET STERILITE

Néanmoins, la naissance d'un enfant est une étape importante dans la vie d'un couple, surtout s'il s'agit du premier-né, garçon ou fille. L'enfant est le signe pour la société du bon fonctionnement, au moins apparent, du couple. Avoir un enfant, c'est aussi apporter sa contribution à la société en participant à son renouvellement. Au niveau du couple, l'enfant est souvent la première réalisation faite ensemble par les deux conjoints, et

dont chacun peut normalement être fier de sa propre participation. On voit donc tout de suite les problèmes que vont poser au couple la venue d'un enfant handicapé ou la stérilité.

Le désir d'enfant peut correspondre en réalité à d'autres désirs plus ou moins conscients sur lesquels il est bon de s'interroger avant de se mettre en situation d'avoir effectivement un enfant. S'agit-il d'accueillir une véritable personne ou une sorte de jouet pour les parents ? Désire-t-on un enfant pour se prouver que l'on est enfin devenu adulte ? ou pour être reconnu socialement ? ou pour revivre par personne interposée sa propre enfance ? etc. Le désir d'enfant est une notion vague qui, suivant les cas, peut être très rarement un véritable désir d'enfant pour lui-même, ou plus souvent un désir de grossesse, de maternité ou de paternité. Ainsi, Sara disait d'abord vouloir un enfant. Or, en ayant obtenu un par l'intermédiaire de sa servante, elle demeurait insatisfaite et son véritable désir, de grossesse, n'était toujours pas comblé (Genèse 11:30 et 16:2-4). Ce récit donne également une illustration du conflit qui peut survenir entre une mère "porteuse" et la mère commanditaire d'un enfant.

Avoir un enfant est dans la Bible une bénédiction de Dieu (Job 5:25 ; Psaume 37:37 et 127:3). Eve attribuait à Dieu lui-même sa première grossesse (Genèse 4:1). Les nombreuses femmes stériles citées dans les Ecritures ont pu plus tard enfanter grâce à une intervention miraculeuse de Dieu : Saraï, Rebecca, Rachel, la femme de Manoach, Anne, Elisabeth (Genèse 25:21 ; 30:1 ; Juges 13:2 ; I Samuel 1:6 ; Luc 1:7). Dans la plupart des cas, la stérilité provenait bien de la femme, puisque le mari était capable d'avoir des enfants avec une rivale, renforçant ainsi le sentiment de honte et la souffrance intérieure de la femme en échec (Genèse 16:5 ; 30:1 et 23 ; I Samuel 1:2). Cependant, l'homme pouvait aussi être responsable de la stérilité du couple (Deutéronome 7:14). Plus encore qu'aujourd'hui où l'on peut invoquer des raisons médicales, la

stérilité laissait une insatisfaction et un vide affectif que la Bible compare au veuvage (Proverbes 30:16 ; Esaïe 47:8-9). La perte d'un enfant était la cause d'un deuil profond (Jérémie 6:26). Il semble, d'après les exemples bibliques, que les femmes souffrent davantage de la stérilité, ce qui peut s'expliquer par l'importance que prennent pour elles grossesses et maternité.

Une naissance est une épreuve pour la relation conjugale. La femme est libérée d'une grossesse qui lui est devenue de plus en plus lourde à porter depuis quelques mois. Le mari a pu la soutenir plus ou moins et faire preuve d'attention pendant cette période. Mais était-ce pour elle-même ou pour l'enfant qu'elle portait ? L'enfant qui arrive est-il par son sexe, par son aspect, etc., celui que chacun des parents désire secrètement ? Quelle place va-t-il prendre dans la cellule familiale en bouleversant par sa présence le jeu des relations qui étaient en train de se mettre en place ? Même aujourd'hui où les techniques médicales, comme l'échographie, permettent de mieux connaître l'enfant avant sa naissance, de l'accepter et de se familiariser avec sa présence, son arrivée est à la fois attendue et redoutée.

La Bible mentionne un très grand nombre de naissances sans problème et ne donne que peu de détails sur des accouchements, montrant ainsi la juste mesure de l'importance des douleurs de l'enfantement auxquelles la femme est condamnée, au même titre que, rappelons-le, l'homme au travail. Quelques versets évoquent de véritables douleurs, mais comme langage imagé pour illustrer des périodes de crise de l'histoire du peuple d'Israël (Esaïe 26:17 ; Jérémie 6:24 ; Michée 4:10). D'autres soulignent le manque de force de la parturiente (Esaïe 37:3), la douleur associée aux contractions, spasmes qui lui font perdre conscience de l'environnement (I Samuel 4:20 ; Esaïe 21:3), ou bien des gémissements, cris et tentatives de maîtriser la respiration (Esaïe 42:14). La femme, après une première phase de tristesse liée à l'angoisse, ainsi que le mari, éprouvent de la joie à la naissance de l'enfant (Jérémie 20:15 ; Jean 16:21).

Bien que ce soit plus rare dans la Bible, certains accouchements pouvaient mal se passer ou avoir lieu dans des circonstances particulières : décès de la mère en couches (Genèse 35:16-18), naissance d'un enfant mort-né (Nombres 12:12), accouchement provoqué par l'annonce d'un double deuil (I Samuel 4:19), naissance de jumeaux (Genèse 25:24), naissance d'un enfant handicapé (II Samuel 4:4 et 9:13 ; Jean 9:1 ; Actes 3:2). Dans ce dernier cas, c'était comme aujourd'hui une blessure narcissique pour les parents exposés au jugement social (Jean 9:2-3 et 19).

Des avortements spontanés se produisaient (Job 3:16 ; Psaume 58:9) et leur disparition est annoncée prophétiquement comme une bénédiction (Exode 23:26). La Bible condamne les auteurs d'interruptions volontaires de grossesse qui se pratiquaient déjà (Amos 1:13), ou même celui d'un avortement provoqué accidentellement (Exode 21:22-23). L'avorton était déjà détenteur d'une véritable personnalité (Ecclésiaste 6:3) et plusieurs passages de la Bible montrent que la vie d'un être humain, dès sa conception, n'est pas que végétative (Psaume 139:13-16 ; Esaïe 44:2 et 46:3 ; Romains 9:11).

Au-delà de la naissance, la protection de l'enfant dès son plus jeune âge était une préoccupation maintes fois exprimée dans la Bible et sur laquelle nous reviendrons. En particulier, les sacrifices d'enfants, couramment pratiqués dans les pays voisins d'Israël, étaient rigoureusement interdits (Deutéronome 12:31 ; II Rois 16:3 ; 17:17 ; 21:6 ; Psaume 106:37 ; Jérémie 19:5 ; Esaïe 57:5).

V) L'EDUCATION DES ENFANTS

Dans la vie conjugale, les enfants tiennent une place très importante : témoins très sensibles à la qualité de la relation des

parents, bonne ou mauvaise, ils peuvent aussi être cause de soucis, d'angoisse et de conflits. Ils sont dans la société la production du couple et sa représentation, génératrice suivant le cas de fierté ou de honte. La vie du couple est influencée par ce que sont et font les enfants autant que l'enfant est marqué par les conditions de fonctionnement du couple, dans une interaction permanente.

L'éducation des enfants est un sujet très important en ce qui concerne la sexualité. La vie sexuelle des parents dépend de l'ambiance dans laquelle fonctionne le couple, ambiance elle-même liée à la présence des enfants. Dans l'autre sens, la vie sexuelle de l'individu se construit dès l'enfance et une éducation bien équilibrée prépare enfants et adolescents à leur vie future dans les meilleures conditions. L'expérience montre que la racine des difficultés sexuelles d'un grand nombre de patients de la sexologie, même médicale dans certains cas, se trouve dans leur enfance, parfois très tôt.

Le respect dû aux parents est le fondement de l'ordre social. Aussi, la Bible en fait l'objet du quatrième des Dix Commandements, le premier de ceux qui concernent la vie sociale : "Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent et que tu sois heureux" (Deutéronome 5:16 ; Exode 20:12 ; Ephésiens 6:2-3). On peut remarquer que ce commandement n'institue pas seulement une déférence hiérarchique. En effet, par la promesse qui l'accompagne – c'est le seul commandement assorti d'une promesse – les enfants eux-mêmes en sont bénéficiaires. Les enfants ne sont pas appelés à une obéissance-soumission de type esclavage, mais à une obéissance-adhésion, librement consentie et toujours mise en parallèle à une relation d'amour (Galates 4:1-2 ; Jean 8:35). Le seul passage du Nouveau Testament qui invite les enfants à l'obéissance, au sens strict, est complété par une parole d'exhortation aux pères à ne pas irriter les enfants (Ephésiens 6:1 et 4).

Celui qui n'honore pas ses parents se prive de la bénédiction promise, mais, à un degré supérieur, la loi donnée à Moïse prévoyait une condamnation à mort pour celui qui maudissait ou frappait l'un de ses parents, père et mère étant également protégés (Lévitique 20:9 ; Exode 21:15-17 ; Deutéronome 27:16). Il est donc de la responsabilité des parents d'être respectables, de donner d'eux une image acceptable par les enfants. Ils doivent aussi apporter à l'enfant tout ce dont il a besoin pour se développer et devenir adulte.

Nous reviendrons sur les conditions d'une bonne éducation et sur les besoins de l'enfant. Auparavant, je soulignerai seulement le besoin constant d'équilibre dans tous les aspects de l'éducation et sur la place qui doit être réservée à l'enfant au sein de la famille et de la communauté sociale. La croissance des enfants se fait dans plusieurs domaines et doit rester harmonieuse, à l'exemple de celle du Christ, physiquement , moralement et spirituellement (Luc 1:80 et 2:40). L'éducation n'est pas que restriction et privation, mais elle est aussi expériences, apprentissage de la liberté et de ses limites (Proverbes 24:13 et 25:27). Au point de vue social, l'enfant doit occuper une juste place et une société est en danger si elle n'est organisée qu'autour de l'enfant ou si c'est l'enfant qui la mène (Ecclésiaste 10:16 ; Esaïe 3:4). Ainsi, l'histoire du peuple d'Israël montre plusieurs rois appelés à régner dès leur enfance, entre 7 et 16 ans. Ce fut parfois catastrophique lorsqu'il n'y avait pas une bonne régence (II Rois 11:21 ; 14:21 ; 21:1 ; II Chroniques 24:1 et 36:9).

La Bible établit souvent un parallèle entre la relation qui unit des parents à leur enfant et la relation de Dieu avec l'homme. La notion qui revient toujours, c'est celle de l'amour de Dieu qui invite l'homme à être son enfant, et de l'amour en retour de l'homme qui est adopté, qui entre volontairement dans une nouvelle relation avec Dieu dont il devient "fils et cohéritier de Christ" (Romains 8:15-17).

Faute de savoir, d'expérience du risque et de ses conséquences éventuelles, l'enfant, pour se protéger, est contraint d'apprendre et d'obéir. Les textes bibliques mettent néanmoins en relief le respect qui est dû à l'enfant (Matthieu 18:10 ; Ephésiens 6:4) et la protection morale dont il doit bénéficier (Matthieu 18:6 ; Marc 9:42 ; Luc 17:2). Plusieurs fois, l'enfant est mis en valeur et donné en exemple (Matthieu 18:1-4 ; 19:14 ; Marc 10:14-15). La Bible insiste aussi sur la protection physique des enfants et nous avons déjà relevé de nombreux textes qui en interdisaient les sacrifices pratiqués par les peuples voisins d'Israël. De manière moins nette et plus insidieuse, l'enfant peut aussi être victime du comportement des parents ou de leurs mauvais soins (Ezéchiel 16:4-5 ; Jérémie 31:29).

A l'opposé de la conception rousseauïste de la bonté naturelle de l'enfant, corrompu ensuite par la société, la Bible montre la nature pécheresse de l'homme, naturellement méchant dès son plus jeune âge (Psaume 14 ; Psaume 53 ; Psaume 58:4 ; Romains 3:23). C'est donc très tôt et d'une manière adaptée que doit commencer l'éducation d'un enfant. Celle-ci devra permettre à la fois son épanouissement et son adaptation à la société par l'apprentissage précoce de la frustration. Il était courant de faire commencer l'éducation véritable au moment du sevrage (Esaïe 49:5). On connaît maintenant l'importance de la toute petite enfance et on sait qu'une bonne éducation commence dès la naissance, même avant en ce qui concerne l'aspect affectif de la relation. Elle se prolonge pendant toute l'enfance et la jeunesse (II Timothée 3:14-15 ; Marc 10:20). La Bible insiste sur l'influence aussi bien positive que négative de l'éducation reçue par l'enfant pour sa vie adulte (Proverbes 20:11 et 22:6) et sur la répétition, principe de base de la pédagogie (Deutéronome 6:7).

Le conflit des générations est apparu très tôt dans l'histoire de l'humanité. Il est donc présent dans la Bible sous la forme de plusieurs exemples : le jeune roi Roboam qui refuse les conseils

que lui donnent les vieillards et préfère consulter les jeunes gens qui ont grandi avec lui (I Rois 12:8 et 13), des adolescents qui se moquent d'un vieux prophète (II Rois 2:23). Il n'est donc pas étonnant de voir étendu aussi aux anciens le respect dû aux parents (Job 29:8 ; I Pierre 5:5), tout en admettant que l'âge n'est pas, à lui seul, un critère de sagesse (Job 32:8-9). L'harmonie entre les générations est le signe de la bénédiction retrouvée dans la communion avec Dieu (Esaïe 65:23 ; Malachie 4:6). En attendant cette période idéale, l'apôtre Jean, lui-même très âgé, adresse des exhortations différentes à chaque génération (I Jean 2:12-14).

Nous avons déjà évoqué d'une manière générale le partage des tâches dans le couple. Etudions maintenant de façon plus précise les rôles respectifs du père et de la mère dans l'éducation des enfants, en se souvenant qu'il s'agit de lignes directrices et non d'un partage absolu.

Le père est normalement pour l'enfant l'image de l'autorité, le représentant dans la famille de la société et de toutes ses valeurs traditionnelles. C'est lui qui doit aider l'enfant à apprendre à supporter des frustrations pour pouvoir s'adapter plus tard à la réalité de la vie sociale, la liberté absolue d'un individu étant incompatible avec celle des autres. Cependant, cela ne signifie pas que l'enfant ne doit apprendre que la passivité et nous reviendrons sur la formation à la responsabilité. Il importe donc que le père soit l'image d'autorité nécessaire à l'enfant, et cela de deux manières différentes. D'abord, il a l'autorité de celui qui a l'expérience et donne des directives. En second lieu, l'enfant, par son imagination, voit en son père des exigences que le père n'a pas formulées, mais qui sont des valeurs ou des normes sociales qu'il découvre peu à peu. Dans l'esprit de l'enfant, la parole du père et la loi sociale se confonde généralement, d'où le rôle paternel d'instruction, de transmission de la loi (Proverbes 4:4). Pour que son enseignement puisse être accepté, il est indispensable que le père donne

de lui une image crédible, qui gratifie les enfants, qui suscite leur fierté (Proverbes 17:6), qui ne provoque pas d'agressivité injustifiée (Ephésiens 6:4 ; Colossiens 3:21). Le père a un rôle important dans l'intégration sociale également par la transmission de connaissance ou, suivant des exemples bibliques, par la formation professionnelle : à David (I Samuel 16:11), au fils de la sunamite (II Rois 4:18) ou à Jésus (Matthieu 13:55 ; Marc 6:3). Le père, ou son substitut dans certains cas, est aussi celui qui doit veiller attentivement sur son enfant (Esther 2:11). Même s'il est moins porté que la mère à l'aspect affectif de la relation, il peut ressentir dans sa fonction paternelle de la compassion, de la joie ou du chagrin (Psaume 103:13 ; Proverbes 10:1 et 17:25). Le père a également un rôle de conseil qui peut se prolonger bien au-delà de l'enfance et de l'adolescence, comme nous le verrons plus tard avec Moïse dans sa belle-famille.

Les rôles paternel et maternel sont complémentaires, mais ne doivent pas être confondus. L'enfant a normalement besoin de repères précis. Il lui faut pour cela des images d'identifications nettes et des rôles spécifiques pour chacun des parents afin qu'il puisse suivant les moments et ses aspirations se tourner vers l'un ou l'autre. La mère représente le pôle le plus affectif du couple parental et sa compétence particulière s'exerce dans le maternage et la fonction nourricière des jeunes enfants. Elle peut cependant participer à toutes les fonctions définies pour le père, en concertation avec lui. Ainsi, nous voyons Marie, toujours en plein accord avec Joseph, sembler plus concernée par l'éducation de Jésus et lui faire elle-même une remarque (Luc 2:19,34,48,51).

Le partage des rôles parentaux doit se faire dans l'unité d'un couple où règne une bonne entente (Genèse 28:7), dans la solidarité, même et surtout devant des décisions graves concernant les enfants (Zacharie 13:3), dans la complémentarité (II Rois 4:18-19 ; Exode 4:25).

Il y a lieu de s'arrêter sur le cas particulier d'un parent qui est seul pour élever son enfant, situation existante dans la Bible et très fréquente aujourd'hui. Le parent seul doit alors pouvoir donner à l'enfant à la fois une certaine proximité affective et une certaine distance pour l'aider à acquérir son autonomie sociale. Etre en même temps le père et la mère est un équilibre, très difficile à réaliser, qui peut se manifester par l'alternance de témoignages d'affection et de signes de fermeté indispensables au rappel de la loi. Une première difficulté dans cette situation est de permettre à l'enfant de vivre selon son âge sans lui confier plus de responsabilité qu'il n'en peut supporter suivant son degré de maturité. L'enfant n'est pas encore un adulte, ni le confident de celui ou de celle qui l'élève. Une autre difficulté consiste à ne pas reporter sur l'enfant une affection qui serait destinée normalement à un conjoint. Dans les deux cas, le risque est d'enfermer l'enfant dans une relation à deux qui s'oppose à son plein épanouissement et à son intégration sociale ultérieure. Enfin, notamment en cas de divorce ou de séparation, le danger est de trop gâter l'enfant pour paraître à ses yeux le meilleur de ses parents et faire porter à l'autre la responsabilité de la situation. Les difficultés psychologiques de l'adulte sont souvent la conséquence de telles situations vécues enfant. Elever seul un enfant ne devrait pas être un choix délibéré, et quand un parent y est contraint par les circonstances, il lui faut être attentif aux conditions de l'équilibre affectif de l'enfant. Il est souvent utile que l'enfant ait, en dehors du parent avec lequel il vit, une relation qui puisse un peu suppléer au parent manquant et de même sexe. La Bible donne un exemple de cette situation avec la veuve de Sarepta qui avait un fils et dont le prophète Elie devint le locataire (I Rois 17:17-19).

On ne peut aborder l'éducation des enfants sans réfléchir sur leurs différents besoins et sur les façons d'y répondre qui leur donneront le maximum de chances pour réussir leur vie. Nous allons dans un premier temps essayer de recenser et d'analyser

les principaux de ces besoins à la lumière de la Bible. Tous ces besoins sont importants et il ne faut pas voir dans leur succession un classement suivant leur valeur. Ils peuvent être regroupés en trois ordres, suivant le texte biblique : l'assistance matérielle "nourris, rassasiés, allaités", le soutien social "portés sur les bras" et l'affection "caressés sur les genoux" (Esaïe 66:11-12). Le besoin d'assistance matérielle est évident et nous ne le développerons pas ici.

Assurer à l'enfant un soutien social, c'est tout d'abord lui donner un nom, une identité et une filiation. L'enfant a aussi besoin de racines culturelles et de s'inscrire dans une histoire. De nombreux enfants, aujourd'hui, souffrent parce que l'un ou l'autre de ces besoins n'est pas satisfait, compromettant ainsi leur équilibre, et, en conséquence, celui de la société dans laquelle ils sont appelés à vivre. Dans la Bible, l'individu est toujours repéré par un nom auquel est souvent associé celui de son père (Esaïe 45:3 ; Matthieu 2:14 ; Luc 1:59). Le fait d'appartenir à une lignée donne à la fois le sentiment d'être riche d'un héritage et la responsabilité d'avoir à le transmettre. C'est donc un facteur d'intégration sociale et cela explique l'importance donnée aux généalogies (Genèse 5:6-32 ; Hébreux 7:3). Il est important que l'enfant sache qu'il a été désiré. Sa place dans la lignée lui a été réservée avant sa naissance. Au contraire, l'enfant non désiré, accidentel, peut se sentir rejeté, parasite, "illégitime", ce qui, au sens spirituel, était sujet de honte pour le peuple juif (Jean 8:41 ; Osée 5:7). Même dans un couple normalement constitué, un enfant peut devenir asocial parce qu'exclu. Le besoin de racines s'exprime pour les personnages de la Bible par le rattachement à des ancêtres ou à des monuments qu'ils ont laissés, ou par la transmission de traditions orales ou écrites (Deutéronome 32:7 ; Jean 4:12 et 25 ; Jean 8:33 ; Actes 22:3). La participation aux fêtes traditionnelles ou familiales donne des souvenirs marquants à l'enfant. Elle l'aide à construire sa propre histoire et à s'insérer dans l'histoire sociale (Deutéronome 16:14 ; Luc 2:41 ; 4:16). L'origine culturelle diffé-

rente des parents peut rendre plus difficile l'ancrage de l'enfant dans une histoire. De telles situations sont décrites dans la Bible, avec, dans deux cas, des évolutions des enfants tout à fait opposées, en raison du contexte éducatif différent. Le premier cas aboutit à la mort après un blasphème, le second à un modèle de foi et de conduite (Lévitique 24:10 ; Actes 16:1-3 ; I Timothée 4:12).

Un autre besoin fondamental pour l'enfant est celui d'une loi, d'une structure, d'un cadre de référence par rapport auquel il doit se situer. Un tel cadre permet à l'enfant de se sentir en sécurité tant qu'il reste en deçà des limites fixées par une loi. Obliger l'enfant à se heurter à des barrières l'amène à prendre conscience de sa propre force et l'aide à affirmer sa personnalité. L'enfant, disait un grand pédagogue, "se pose en s'opposant". La loi, c'est d'abord pour l'enfant la loi sociale transmise par les traditions comme nous venons de le voir. C'est aussi la loi orale ou écrite transmise par les parents, loi codifiée, la Loi des Israélites. C'est enfin, avant que ne soit constitué chez l'enfant un jugement moral autonome, la loi incarnée par les parents ou un substitut parental. La Bible insiste fréquemment sur la transmission de la Loi, préoccupation constante de tous les prophètes de l'Ancien Testament. C'est cependant un contre-sens d'affirmer que la Bible et, en conséquence, la religion chrétienne, n'est faite que d'interdits. Aucune nation dite civilisée n'a un code aussi réduit en volume que les quelques pages de la Bible qui constituent à la fois un code pénal, un code civil, un code de procédure pénale et civile, un code du droit social, du travail et de pratique religieuse. L'Evangile est un évangile de liberté (Galates 5:13 ; Jacques 1:25 et 2:12) et Jésus lui-même résume toute la Loi en seulement deux commandements d'amour, pour Dieu et pour le prochain (Matthieu 22:37-40 ; Marc 12:30-31 ; Luc 10:27).

Cette liberté suppose que l'individu soit parvenu à l'âge adulte et soit capable d'exercer sa responsabilité. En attendant,

c'est aux parents de fixer les limites indispensables et de les incarner sans faillir malgré les tentatives normales de l'enfant ou de l'adolescent de les ébranler.

Si l'enfant a besoin d'une loi, il lui faut aussi que ce soit dans un contexte affectif. Pour se développer harmonieusement, l'enfant doit avoir une image suffisamment valorisante de lui-même. Il ne peut y parvenir que s'il se sent aimé par son entourage. L'enfant mal aimé se sent coupable parce qu'il pense que les adultes ont raison et il constate qu'il ne mérite pas d'affection malgré ses efforts. Il s'estime vite incapable de faire des progrès et se démobilise. La Bible insiste sur l'importance de cette relation affective et dénonce l'abandon par les parents (Psaume 27:10). Il faut noter que cet abandon peut ne pas être réel, mais être ressenti par l'enfant si ses parents ne s'occupent pas assez de lui (Job 14:21). La notion de bonne relation affective n'est pas incompatible avec l'application éventuelle d'une sanction qui n'a de valeur que si elle coûte aussi à celui qui la donne. En attendant de revenir plus tard sur ce sujet, nous nous contenterons d'évoquer l'exemple de la pédagogie de Dieu pour son peuple qu'il assure de son amour éternel quelles que soient ses transgressions (Psaume 89:29,33-35).

L'ambiance familiale doit être propice à l'épanouissement de l'enfant. Outre l'affection qui en est une condition, l'ambiance doit être suffisamment calme et sereine, joyeuse (Proverbes 15:13 et 17 ; 17:1 ; Psaume 113:9), et inspirer à l'enfant un sentiment de sécurité (Psaume 22:10-11 ; 131:2 ; Proverbes 3:23-24 ; 14:26). La prédominance de l'amour dans les relations familiales est essentielle. Elle bannit la crainte qui est un obstacle à l'épanouissement véritable de l'enfant (Proverbes 15:17 ; 17:1 ; I Jean 4:8). La possibilité de communiquer entre parents et enfants est indispensable. Les parents pensent souvent qu'elle existe alors que l'enfant n'a pas toujours vraiment la liberté, ou n'ose pas, parler avec eux de ce qu'il pense et de ce qu'il ressent (Genèse 26:34-35 et 28:8-9). C'est particulièrement

vrai en ce qui concerne la découverte et l'apprentissage de la sexualité où l'enfant n'a souvent pas d'autres références que celles de ses pairs, guère plus informés, et son imagination.

La relation avec les frères et sœurs est un élément important de l'ambiance familiale. Pour préserver une ambiance propice à l'épanouissement de l'enfant, les parents doivent être attentifs à ce que tous les enfants se sentent aimés de la même façon. Il faut se souvenir que la sensibilité de l'enfant est différente de celle d'un adulte et qu'il attache de l'importance à des détails qui semblent insignifiants à une grande personne. Attendre les résultats scolaires avec plus d'impatience pour un enfant que pour un autre, écouter un enfant un peu plus longuement que l'autre, etc. peut être perçu comme une profonde injustice et développer chez l'enfant un sentiment de rivalité, de jalousie, voire de haine. Ces sentiments, inavoués, refoulés, peuvent inspirer des comportements violents, à l'exemple des frères de Joseph (Genèse 37:2-4). C'est la responsabilité des parents de témoigner aux enfants une affection égale, même si des différences d'âge, de caractère, peuvent justifier des conduites éducatives variées. Là encore, la possibilité de communiquer librement, dans le sens enfants-parents, et parents-enfants, joue un rôle primordial. Cela n'est possible que si les parents sont prêts à descendre de leur piédestal pour échanger, expliquer et adapter leur façon d'être. Leur véritable autorité ne peut qu'en sortir renforcée.

L'équilibre affectif de l'enfant exige qu'il ait d'autres contacts sociaux que parents ou fratrie, qu'il voit tous les jours dans des relations stéréotypées, et dont il connaît les exigences habituelles. Ces personnes, qui élargissent l'univers relationnel de l'enfant, peuvent être les grands-parents (Exode 18:3 ; Ruth 4:14-16), un tiers jouant un rôle éducatif (I Samuel 1:24), des gens de la même génération (Juges 14:10-11 ; I Rois 12:8), du milieu social environnant (Luc 2:44 et 52), etc. La Bible insiste particulièrement sur l'importance du choix des amis (Proverbes

18:24 et 27:10). Les contacts sociaux doivent être suffisamment variés pour que la personnalité de l'enfant ou de l'adolescent s'élabore dans les meilleures conditions, mais la Bible met en garde contre la fréquentation de débauchés (Deutéronome 13:6 ; Proverbes 28:7). Cet avertissement prend toute sa valeur en matière d'éducation sexuelle où le risque de séduction et d'apprentissage de la débauche peut perturber définitivement toute la sexualité future.

L'enfant doit aussi être aidé par les parents pour pouvoir développer en lui un certain nombre de qualités personnelles qui lui seront utiles dans sa vie adulte : la confiance en lui-même, la maîtrise de soi, un jugement moral sain, la capacité d'autonomie, la solidarité sociale.

Pour que l'enfant puisse avoir confiance en lui-même, ne pas être trop timide, ou paralysé devant une situation qui nécessite une décision, il faut qu'il se sache apprécié et qu'il ait été entraîné à exercer des responsabilités. Faire confiance à l'enfant, c'est lui permettre de se faire confiance. Il est donc souhaitable de lui confier progressivement des tâches compatibles avec ses forces, son savoir, son expérience déjà acquise. Ainsi, la Bible nous présente Marie (ou Myriam) veillant sur son petit frère Moïse (Exode 2:4), des enfants ramassant du bois (Jérémie 7:18), Joseph envoyé en mission auprès de ses frères (Genèse 37:13-14), David faisant paître les troupeaux malgré le danger, puis lui aussi envoyé en mission auprès de ses frères (I Samuel 16:11 ; 17:15, 17-18, 33- 35). La Bible donne aussi l'exemple de Jonathan qui jouissait de la confiance de son père (I Samuel 20:2) et pouvait lui donner des conseils qui étaient écoutés, marque suprême de cette confiance (I Samuel 19:1 et 6).

L'enfant et l'adolescent, comme toute personne, sont invités à respecter et à maîtriser leur corps (II Pierre 1:6), en s'éloignant des prostituées (Proverbes 7:7-27), en s'éloignant du mal (Ecclésiaste 12:2) et en s'abstenant de la débauche (I

Thessaloniciens 4:3-5). Si la maîtrise du corps ne concerne pas uniquement la sexualité, celle-ci y tient une grande place. La maîtrise est une qualité que le jeune doit développer, d'une part pour mieux vivre ultérieurement sa foi et ne pas être esclave du seul désir de jouissance physique, et d'autre part pour donner plus d'intensité à l'amour conjugal qu'il connaîtra.

L'enfant doit former son jugement moral. D'un premier stade où la seule référence est l'approbation ou non de ses parents, il lui faudra apprendre à discerner par lui-même le bien du mal, caractéristique d'une personne psychologiquement adulte (I Corinthiens 14:20 ; Hébreux 5:14). La Bible insiste toujours sur la responsabilité personnelle (Ezéchiel 18:4 et 20). L'enfant lui-même est déjà responsable, évidemment en fonction de sa capacité de compréhension (Deutéronome 24:16 et 32:25). En particulier, il lui appartient de discerner la séduction et d'y résister (Proverbes 1:10-15). Si les parents ne l'ont pas mis en garde ni aidé à construire son jugement moral, ce sont alors eux qui portent avec lui la responsabilité des conséquences possibles, comme le prophète Ezéchiel s'il avait négligé d'avertir le peuple d'Israël (Ezéchiel 33:7-9).

L'enfant doit être préparé à l'autonomie. Au début de sa vie, il doit être porté (Esaïe 66:12). Il doit ensuite être conduit par la main (Esaïe 42:6 ; Psaume 73:23), puis être capable de vivre seul. Pour cela, il importe de laisser l'enfant courir et s'ébattre (Job 21:11), prendre de plus en plus de distance par rapport à ses parents, au moins lors d'expériences ponctuelles progressives en durée et en distance. Il ne faut pas couver l'enfant (Luc 2:43-44 et 15:12), mais il faut qu'il reste conscient de ses limites (I Rois 3:7). L'intériorisation par l'enfant d'une éducation, même stricte, n'entraîne pas nécessairement sa dépendance et peut l'aider, au contraire, à acquérir son autonomie parce qu'il a moins besoin d'une tutelle extérieure. La Bible donne l'exemple d'Esther, particulièrement soumise et objet de soins attentifs (Esther 2:20), qui finit par prendre ses responsabilités dans des

circonstances difficiles et donne des directives à son tuteur (Esther 4:16-17).

L'enfant, pour réussir son intégration sociale, doit aussi apprendre la solidarité, tout d'abord à l'égard de ses parents quand ils vieilliront (Jérémie 10:20 ; Esaïe 51:18 ; I Timothée 5:4), mais aussi à l'égard des plus faibles et nécessiteux : veuves, orphelins, étrangers, etc. (Job 31:18).

Pour terminer cet aperçu sur les besoins de l'enfant, nous aborderons l'aspect spirituel, religieux. Si dès sa jeunesse, l'enfant a déjà une tendance naturelle à la rébellion par rapport à Dieu (Jérémie 32:30), il est aussi héritier de la promesse, la grâce libératrice et rédemptrice du Christ (Actes 2:39). Les parents sont responsables de la transmission du message biblique (Deutéronome 12:28). Ainsi, dès son plus jeune âge, l'enfant peut avoir lui-même une foi vivante (Psaume 71:5-6), grandir devant Dieu comme Timothée, instruit sur les Saintes Ecritures (II Timothée 1:5 et 3:14-15) ou comme Samuel (I Samuel 2:21-26 et 3:19). L'enfant doit adhérer personnellement et en toute liberté à une démarche de foi qui lui est proposée par l'exemple et la persuasion. Il ne peut y être contraint sous peine de le voir plus tard s'éloigner de la fausse idée de l'Evangile qui lui aura été inculquée. Respecter la liberté de choix de l'enfant, c'est cependant ne pas le priver, sous prétexte de neutralité, d'un enseignement religieux et de valeurs morales, alors que le monde environnant lui transmettra d'autres bases philosophiques et d'autres valeurs.

Les principaux besoins de l'enfant étant repérés, il y a lieu de s'interroger sur les différentes manières qu'ont les parents d'y répondre. La Bible en met trois en relief : l'instruction, c'est-à-dire la transmission essentiellement par la parole, l'exemple et la sanction. A ces trois moyens d'éducation s'ajoute l'expérience que les parents doivent faciliter, mais qui est personnelle, ne peut se transmettre, et se prolonge toute la vie.

De nombreuses fois, la Bible confie aux parents le soin de transmettre l'instruction et invite les enfants à l'écouter (Proverbes 1:3,8 ; 2:1 ; 3:1). Cette transmission orale, qui constitue un véritable héritage, porte le plus souvent sur l'histoire et les traditions (Psaume 44:2 ; 78:3-6 ; Josué 4:21-22), sur les valeurs morales et spirituelles (Psaume 71:17-18), sur la loi (Deutéronome 6:6-7).

Par l'instruction, les parents doivent aussi donner aux enfants de la connaissance, éventuellement aidés en cela par d'autres pédagogues (Proverbes 1:4 ; 2:6 ; Actes 7:22 et 22:2-3). Bien avant Charlemagne et Jules Ferry, la Bible mentionne une véritable école à Ephèse (Actes 19:9). Les préceptes enseignés à l'enfant ne constituent pas seulement un enrichissement intellectuel, mais un guide moral pour toute la vie (Proverbes 6:21-23). L'absence d'instruction peut être lourde de conséquences si elle conduit l'enfant à pécher par ignorance (Genèse 26:34-35 et 28:7-8).

La valeur de l'exemple est bien connue et se trouve soulignée plusieurs fois dans les Saintes Ecritures. L'enfant qui se construit sa personnalité a besoin de modèles sociaux. Il les trouve évidemment dans son entourage le plus proche, principalement les parents et plus précisément le parent de même sexe que lui. Il ne s'agit pas simplement d'une imitation, que l'on peut définir par "faire comme ...", mais du processus de l'identification par lequel l'enfant cherche, même sans s'en rendre compte, à "être comme ...". On comprend donc bien l'importance de l'exemple qui, intégré par l'enfant, constitue un élément profond de son caractère. Pendant toute la vie, les comportements peuvent ainsi être marqués par l'exemple reçu enfant, justifiant le dicton populaire "Tel père, tel fils" ou "Telle mère, telle fille" (Ezéchiel 16:44).

L'exemple des parents peut être positif ou négatif (Psaume 78:57 ; Jérémie 9:14). Il est important que les parents soient attentifs à l'exemple qu'ils donnent. Les enfants les observent

souvent à leur insu et repèrent très vite les contradictions qu'il peut y avoir entre ce qu'on leur enseigne et ce qu'ils voient ou devinent. Comme sont heureux les enfants dont les parents peuvent dire : "Je te montre la voie de la sagesse !" (Proverbes 4:11). Cependant, lorsque l'enfant grandit, il devient lui-même responsable de ses actes, condamné s'il n'a pas suivi un bon exemple, ou sauvé s'il s'est détourné du mauvais (Ezéchiel 18:10-13 et 14-17).

Le dernier moyen d'éducation évoqué dans la Bible est la sanction. La forme la plus courante en était autrefois le châtiment corporel par la verge, petite baguette longue et flexible, ancêtre du martinet. La verge, fréquemment citée, ne doit pas être confondue avec le fouet et les verges attachées en faisceau, le premier réservé aux animaux ou chez les Romains aux esclaves, et les secondes instrument de supplice (Proverbes 26:3). Comme nous l'avons vu, l'enfant était d'abord invité à écouter l'instruction. Dans un second temps, il y avait la réprimande, puis enfin, si la réprimande restait vaine, le châtiment (Proverbes 15:5,10,32 ; Deutéronome 21:18). Il était souhaitable que l'enfant obéisse à ce qui lui était enseigné. A défaut d'une adhésion volontaire, il devait pour progresser savoir accepter la réprimande ou même la sanction (Proverbes 5:12 ; 10:17 ; 12:1 ; 13:18). La verge est fréquemment citée au sens figuré pour montrer que le recours à la sanction est possible, même si ce n'est pas toujours un châtiment corporel (I Corinthiens 4:21). Pour un enfant, la sanction ne peut être donnée que dans une relation d'amour (Proverbes 3:12 ; Hébreux 12:5-6). Au contraire, l'absence d'une sanction pourtant justifiée est signe de désintérêt ou de manque d'affection (Proverbes 13:24 et 29:15). La sanction est d'une efficacité variable suivant le caractère de celui qui la subit (Proverbes 17:10). Elle doit être administrée avec modération, sans colère (Proverbes 19:18-19) et porte d'autant plus de fruit qu'elle est rare.

Aujourd'hui, l'environnement de l'enfant lui offre beaucoup plus de sources de plaisirs que dans les temps bibliques. Aussi, quand apparaît en dernier ressort et de manière exceptionnelle la nécessité d'une sanction, les parents peuvent avoir recours à des substituts des châtiments corporels, comme une limitation de la télévision ou de la durée des jeux. Le mieux est évidemment de prévenir le recours à la sanction. Pour cela, il faut que les parents donnent d'eux une image respectable pour que leur autorité soit acceptée sans contestation, ce qui ne les empêche pas, un peu plus tard, d'expliquer aux enfants les raisons de leurs décisions. Il est capital pour l'enfant de sentir, qu'il soit encouragé, réprimandé ou puni, que cela n'intervient pas sur l'amour que ses parents lui portent et qui reste intact. Nombre d'adolescents fugueurs, délinquants, toxicomanes, le sont devenus parce que l'éducation reçue, bonne par ailleurs, manquait de la sanction quand elle était nécessaire, accompagnée de la conviction de l'amour des parents.

Comme les relations à l'intérieur du couple, les relations entre parents et enfants peuvent parfois être difficiles. D'une part, l'enfant n'a pas choisi ses parents qui ne sont pas parfaits. D'autre part, il peut être différent de ce que les parents espéraient. Par ailleurs, l'enfant, surtout devenu adolescent, se sent souvent plus proche des gens de son âge que de ses parents. Il refuse les valeurs traditionnelles qu'ils incarnent, d'autant plus que la société véhicule des valeurs d'anticonformisme et que la tentation du péché est omniprésente. Faute d'une communication suffisante entre parents et enfants, on assiste alors à de l'incompréhension (Marc 3:21), au mépris pour les parents (Proverbes 15:20 ; Ezéchiel 22:7), à de la rébellion (II Samuel 15:10), à des vols ou des méfaits au domicile parental (Juges 17:2-3 ; Proverbes 28:24) ou à l'escalade dans le péché (I Samuel 2:12,17,22 ; I Samuel 8:3). L'enfant est alors sujet de chagrin et de honte (Proverbes 10:1 ; 19:26).

Dans le cas extrême où toute communication est coupée entre des parents et un adolescent, il peut être nécessaire d'avoir

recours à une médiation extérieure ou de le laisser porter les conséquences de ses actes devant la société (Deutéronome 21:18-19).

Les échecs éducatifs sont douloureux pour les parents, mais aussi pour les enfants. La meilleure prévention, c'est l'harmonie du couple et la bonne ambiance familiale sur lesquelles nous nous sommes déjà longuement arrêtés. Indirectement, la façon dont est vécue la sexualité conjugale joue donc un rôle dans l'éducation des enfants.

Un autre aspect important de l'éducation a été laissé de côté, c'est précisément ce qui concerne la sexualité. Ce n'est pas un oubli. La Bible parle souvent de sexualité, mais, en matière d'éducation, ne formule que des lois. Nous reviendrons cependant sur cet aspect particulier de l'éducation dans le 5e chapitre, quand nous aborderons les problèmes plus directement liés à la sexualité.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Vivre en couple n'est pas facile. Aujourd'hui, le mariage est souvent remis en question, à tel point que beaucoup de nos contemporains en refusent l'idée même, lui préférant la vie maritale, en union dite "libre" – encore faudrait-il préciser par rapport à quoi cette liberté ! – ou restant délibérément seul pour élever un ou plusieurs enfants.

Depuis quelques années, le balancier de l'histoire revient doucement à la notion de couple stable, et même au mariage, mais pour combien de temps encore ?

La plus grande menace qui pèse sur le couple ne lui est pas extérieure. Ce n'est pas la société, ses nouvelles normes, ses nouvelles valeurs morales, en perpétuelle évolution, qui le mettent en péril. Le danger vient de l'intérieur. Tous les aspects que nous venons de voir peuvent jouer un rôle déterminant et amener sa faillite.

En revanche, quelle joie partagée de se rapprocher l'un de l'autre pour affronter les difficultés, de pouvoir ensemble surmonter les obstacles, jouir ensemble des périodes de paix retrouvée après les tempêtes.

Certaines tempêtes sont fatales, mais ce n'est jamais le cas quand le Christ a été invité à monter dans la barque (Jean 6:21).

IV. AUTOUR DU MARIAGE

INTRODUCTION

Jusqu'à présent, la vie du couple était vue de l'intérieur : relation conjugale elle-même, rôles respectifs des conjoints comme homme et femme, puis comme parents pour les enfants.

Le couple est un axe autour duquel s'organise la vie d'une cellule familiale. Aux relations conjugales et aux relations parents-enfants s'en ajoutent de nombreuses autres qui jouent un rôle important dans la croissance et l'histoire des individus. Nous avons vu avec le mariage comment passer de l'individu au couple. Les échecs du couple ou les aléas de la vie conduisent parfois des gens à parcourir le chemin inverse ou à réorienter leur vie.

Cette quatrième partie nous permettra de reconsidérer le couple dans sa dimension sociale, démarche que nous accomplirons encore en compagnie de la Bible. De nombreux exemples, en effet, nous y montrent l'être humain tel qu'il est réellement, avec ses erreurs et ses faiblesses, et "toutes ces choses ont été écrites pour notre instruction" (I Corinthiens 10:11 ; Romains 15:4).

Devant l'échec fréquent du mariage, souvent différent de l'idéal biblique que nous avons vu, nous trouverons aussi dans la Bible un certain nombre de lois relatives à l'organisation de la vie en dehors du couple ou à la mise en place d'une nouvelle vie conjugale.

I) LA FAMILLE

La notion de famille a évolué tout au long de l'histoire biblique. Pourtant, même si son contenu a quelque peu changé, elle n'a jamais cessé d'être mise en valeur depuis le début de la Bible.

Le premier modèle de cellule familiale proposé, c'est la famille nucléaire organisée autour du couple qui en est l'origine et le fondement. Comme nous l'avons déjà vu dans l'institution du mariage, l'homme et la femme quittent père et mère, donc le domicile parental, pour fonder un nouveau foyer. C'est la constitution d'une nouvelle cellule familiale qui s'élargira ensuite avec l'arrivée des enfants.

Très tôt, le développement de la polygamie d'une part, le besoin d'unir les efforts pour le travail de la terre et l'élevage, ont entraîné l'évolution de la famille au sens strict vers des groupes familiaux comprenant plusieurs cellules. Il s'agissait alors de groupes comprenant, autour d'un chef de famille – l'aïeul ou le plus riche – femmes, éventuellement concubines, enfants et gens de service, ou encore plusieurs chefs de famille apparentés avec chacun leur suite (Genèse 11:31 ; 12:5).

Plus tard, on voit progressivement se réduire la dimension du regroupement familial pour ne plus compter que trois générations vivant ensemble. Tant que l'accent était mis sur la transmission des traditions, il semble que la famille s'organisait sur le schéma parents + enfants + petits-enfants (Genèse 21:23 ; Nombres 16:27 ; Deutéronome 4:9). Au fur et à mesure que le temps passe, il semble que l'on voit de plus en plus souvent le schéma parents + enfants dans lequel peuvent encore coexister plusieurs femmes et des enfants des différents lits (I Samuel 1:2-6 ; 27:3).

Le dernier modèle de cellule familiale que nous trouvons dans la Bible nous est plus familier parce qu'il existe encore aujourd'hui dans certains milieux même s'il tend à disparaître. C'est le modèle initial, couple de parents + enfants, auquel s'ajoutent éventuellement un ou deux ascendants : des parents qui n'ont plus les moyens économiques ou l'autonomie suffisante pour vivre seuls (Ruth 4:13-16 ; Marc 1:29-30).

Quelle qu'en soit la forme, suivant les époques, la Bible donne beaucoup d'importance à la famille. Ainsi, quand Dieu annonce à Jacob la bénédiction future de l'humanité, c'est sous la forme "Toutes les familles de la terre seront bénies en toi" (Genèse 28:14 ; cf. Jérémie 31:1).

Nous avons déjà souligné l'importance pour un enfant du nom, de l'appartenance à une lignée. La famille est un lieu de repérage social. La plupart des personnages de l'Ancien Testament voient leur nom associé à celui de leur père ou de leur ancêtre. Lorsque des gens s'interrogent sur la personnalité de Jésus, ils le définissent par rapport à sa famille (Matthieu 13:55 ; Marc 6:3). Dans l'autre sens, des parents peuvent être repérés socialement par rapport à leurs enfants plus connus (Matthieu 27:56).

Pour un certain nombre d'événements, les Saintes Ecritures précisent qu'ils ont eu lieu en famille, ou, s'ils ont une portée plus large, le nombre ou la liste des familles concernées (Exode 1:1 ; Esdras 8:21 ; Zacharie 12:12). Même les lois très strictes concernant l'impureté consécutive au contact avec un mort donnent lieu à des exceptions lorsque le défunt est un proche parent (Lévitique 21:2-3 ; Ezéchiel 44:25).

Certains dispositifs, dont la Bible donne l'exemple, concernent le fonctionnement interne de la famille. Ainsi, lorsqu'une décision importante doit être prise, on peut constituer un véritable conseil de famille. Chez Bethuel, père, mère et frère ont exprimé un avis quant au mariage de la fille de la maison,

Rébecca, avec Isaac (Genèse 24:50-55), avis consultatif complété ensuite par l'avis de l'intéressée.

Si la conversion à la foi chrétienne est un acte individuel, l'harmonie et l'équilibre familial ont néanmoins pour conséquence que, plusieurs fois dans le Nouveau Testament, nous voyons des familles entières s'engager dans la foi (Actes 16:15 et 30-34 ; 18:8 ; I Corinthiens 1:16).

La notion de famille est si importante dans la Bible que nous y trouvons aussi des modalités de reconstruction d'une cellule familiale là où les aléas de la vie l'ont brisée. Avant de les examiner, nous pouvons nous arrêter sur les différentes relations qui peuvent se nouer dans la famille en dehors de la relation conjugale, et entre des familles proches.

II) LES RELATIONS FAMILIALES AUTRES QUE CONJUGALES

Ces relations concernent le plus souvent les frères et sœurs, les parents, la belle-famille, parfois des cousins ou de la famille plus éloignée. La Bible donne de nombreux exemples de telles relations, en termes d'entente, ou au contraire, de rivalité, d'amertume, illustrant ainsi leur ambivalence, en particulier au sein de la fratrie. Ces situations se rencontrent encore aujourd'hui et il est utile de les connaître pour mieux comprendre les difficultés éventuelles des gens qui nous entourent.

Entre frères et sœurs, on peut assister aussi bien à la relation la plus chaleureuse qu'à l'hostilité jalouse la plus forte. En ce qui concerne l'entente, nous avons l'exemple de banquets regroupant chez le frère aîné ou, les uns chez les autres, les enfants de Job, garçons et filles (Job 1:4,13). Souvent, les membres d'une

fratrie étaient associés pour travailler ensemble : les frères de Joseph, les frères de David, les fils de Tseruja, Pierre et André, Jacques et Jean, fils de Zébédée (Genèse 37:12 ; I Samuel 17:13 ; II Samuel 2:18 ; Matthieu 4:18-22 ; Marc 1:16-20). On peut remarquer que dans le dernier cas, Jacques et Jean travaillaient non seulement ensemble, mais aussi avec leur père. La Bible mentionne aussi la grande affection qui unissait Marthe, Marie et Lazare (Jean 11:3-33).

Parfois, il peut y avoir une bonne entente d'ensemble dans la fratrie, mais une attitude de rejet ou de critique à l'égard de l'un de ses membres, que la victime ait provoqué elle-même ce rejet, ou que les autres lui fassent des reproches injustifiés. Joseph était le préféré de son père, ce qui était déjà une cause de la jalousie de ses frères, mais en outre son comportement de délation provoquait la haine de ses frères plus âgés (Genèse 37:2-4). Moïse, plus patient que n'importe quel homme, eut une fois à souffrir des reproches de son frère, avec lequel il s'entendait pourtant bien (Exode 4:14) et de sa sœur, seul incident de ce genre que la Bible nous relate à son sujet (Nombres 12:1-3 et 26:59). De même, une bonne entente régnait entre Jésus et ses frères, même s'il ne recherchait pas leur compagnie en raison d'autres préoccupations spirituelles qu'ils ne partageaient pas (Matthieu 12:46-47 ; Luc 8:19 ; Jean 2:12 et 7:5). Les frères de Jésus finirent par avoir eux-mêmes la foi (Actes 1:14).

Enfin, toujours en ce qui concerne les fratries, la Bible mentionne de nombreux cas de rivalité, de violence ou d'incompréhension. Comme pour Joseph, il s'agissait très souvent de demi-frères et les tensions qui se manifestaient étaient alors la conséquence des mariages multiples, simultanés ou successifs d'un homme. Ces rivalités étaient d'autant plus violentes qu'il y avait un enjeu important, comme la royauté pour laquelle Adonija complota contre Salomon (I Rois 1:5). N'importe quel sujet pouvait être cause de désaccord : l'héritage pour Jephté et ses frères (Juges 11:2), l'amour ou la protection d'une sœur

pour Amnon et Absalom (II Samuel 13:1-2 et 22), pour des raisons spirituelles (Psaume 69:9). Ces rivalités pouvaient se terminer aussi bien par un ou plusieurs meurtres (Juges 9:5), une disparition (Genèse 37:24-25), ou une réconciliation inspirée par l'intérêt (Juges 11:7). Nous avons déjà vu dans l'éducation des enfants le rôle important de l'ambiance familiale. L'attitude des parents peut favoriser, ou au contraire, amoindrir l'entente entre les enfants.

La Bible évoque à plusieurs reprises des relations entre cousins. A ce niveau, il semble que le problème de la rivalité ne se pose pas de la même façon et les exemples donnés sont toujours des cas de bonnes relations : complicité de Amnon et Jonadab (II Samuel 13:3-5), Joab intervenant en faveur d'Absalom (II Samuel 14:23,33), Mardochée élevant sa cousine Esther orpheline (Esther 2:7). Dans deux cas, nous voyons aussi une bonne entente entre oncles et neveux : complicité entre Abimélec et ses oncles pour une série d'assassinats (Juges 9:1- 3) et l'apôtre Paul sauvé d'un complot grâce à son neveu (Actes 23:16).

L'histoire des personnages bibliques montre une place privilégiée de la belle famille. Contrairement à la tradition populaire qui considère souvent la belle famille comme rivale par rapport à la famille d'origine, les choses se passent plutôt bien dans les récits bibliques.

En ce qui concerne les brus, deux exemples contradictoires illustrent l'absence de règles en la matière : deux brus, sujet d'amertume pour le cœur d'Isaac et de Rebecca (Genèse 26:35 ; 27:46), deux autres, sujet de grande satisfaction pour Naomi, l'une des deux choisissant en outre de rester définitivement avec sa belle-mère (Ruth 1:14-18).

Les relations entre gendre et beau-père dans la Bible sont instructives, mais l'application de ces exemples à l'époque contemporaine doit être nuancée. Dans deux cas cités, le beau-père était aussi le propriétaire des troupeaux, l'employeur, ce

qui implique une relation autre que seulement familiale. Jacob s'est heurté à l'hostilité jalouse de ses beaux-frères. Laban, son beau-père, l'a exploité, et a manifesté un changement d'attitude à son égard. Il en est résulté une fuite de Jacob, avec sa famille, qui a pris l'allure d'une rupture de contrat commercial avec partage du patrimoine (Genèse 31:1-2,4-6,17-18). Si le beau-père de Moïse, Jéthro, était aussi son employeur, au moins au début (Exode 3:1), la relation évolua différemment. Moïse n'avait pas été élevé par un vrai père (Hébreux 11:24) et Jéthro devint vite une sorte de père de substitution : Moïse lui demanda l'autorisation de partir (Exode 4:18), reçut sa visite (Exode 18:5-7), lui raconta sa vie et ses problèmes (Exode 18:8), en reçut des conseils et lui obéit fidèlement (Exode 18:17-19 et 24). Cette bonne relation se prolongea dans l'alliance que fit Moïse avec son beau-frère (Nombres 10:29).

Enfin, la Bible mentionne un autre exemple de bonne relation avec la belle famille : celui de Pierre qui hébergeait chez lui sa belle-mère malade. Le fait qu'elle fasse le service après sa guérison montre qu'elle habitait là en permanence, ou au moins qu'elle y était à l'aise (Matthieu 8:14 ; Marc 1:29-31 ; Luc 4:38).

Encore une fois, on constate que les personnages bibliques ont eu des expériences que nous n'avons aucune peine à imaginer parce qu'elles sont très comparables à ce que nous voyons tous les jours autour de nous ou sur nos écrans de télévision. Cela n'est pas étonnant et confirme que le message biblique a encore toute son actualité parce que le cœur humain est toujours le même, avec des sentiments potentiels d'amour et de haine qui ne demandent qu'à s'exprimer, parfois violemment s'ils ne sont pas canalisés.

III) LE VEUVAGE

Comme à toutes les catégories de malheureux : orphelins, étrangers, etc. la Bible accorde une large place aux veuves. Après avoir connu une autre situation, les veuves se retrouvaient sans ressources ni protection, dans un état de grand vide affectif. La Bible évoque cette solitude forcée sans en omettre l'aspect sexuel en comparant à des veuves les concubines délaissées de David (II Samuel 20:3). La situation de veuvage était considérée comme une honte de même que rester célibataire pour une femme (Esaïe 54:4).

Jusqu'à ce qu'apparaisse dans l'Eglise une certaine organisation de l'aide sociale, il n'y avait aucune institution officielle de protection. L'action sociale était de la responsabilité individuelle de chacun et aucun système d'état ne pouvait servir d'alibi à ceux qui se détournaient de leurs semblables dans le besoin. La loi mosaïque et les prophètes rappellent souvent aux Israélites leur devoir d'assistance à l'égard des veuves comme des orphelins (Exode 22:22-24).

Ce devoir d'assistance concernait d'abord la nourriture. Les dispositions prises permettaient d'aider les veuves tout en leur laissant le moyen d'accéder elles-mêmes à ce qui leur était nécessaire sans les rendre passivement dépendantes de quelqu'un (Deutéronome 14:29 ; 24:19-21 ; 26:12). Ce soutien matériel concernait les veuves effectivement seules. S'il y avait des enfants et petits-enfants, c'était eux qui avaient en premier le rôle d'assistance (Ruth 4:15 ; Luc 7:12 ; I Timothée 5:4).

La loi de Moïse assurait aussi aux veuves une défense juridique. Leurs droits devaient être reconnus même s'il leur était parfois difficile de faire entendre leur voix. D'une part, elles n'avaient plus de maris susceptibles de les défendre. D'autre part, le contexte social était peu favorable aux femmes, même

s'il l'était plus que dans les pays environnants (Deutéronome 10:18 ; 24:17 ; Esaïe 1:17-23).

Enfin, la Bible rappelle plusieurs fois l'interdiction d'oppression, d'exploitation des veuves (Jérémie 7:6 ; Zacharie 7:10).

Normalement objet de sollicitude sociale, les veuves étaient reconnues grâce à une tenue vestimentaire spéciale (Genèse 38:14). Le non-respect des prescriptions d'assistance aux veuves était une cause de malédiction (Esaïe 10:2 ; Malachie 3:5). Malgré cela, il était très répandu. Il fut injustement reproché à Job (Job 22:9), et il est maintes fois dénoncé dans la Bible. Les scribes, pourtant spécialistes de la loi écrite, négligeaient leurs devoirs à l'égard des veuves et furent rappelés à l'ordre par le Christ (Marc 12:40 ; Luc 20:47). Cette négligence se constatait également dans l'Eglise primitive du début de l'ère chrétienne (Actes 6:1). Leur nombre étant important, il devint vite nécessaire de distinguer les vraies veuves des fausses et de déterminer des critères avant de leur attribuer des secours : être âgée de plus de 60 ans, n'avoir eu qu'un seul mari et avoir fait auparavant preuve d'altruisme (I Timothée 5:3-16).

Le fait qu'une veuve ait besoin d'être aidée ne retirait rien à sa dignité et la Bible met souvent des veuves en valeur. Contrairement à une jeune fille dépendante de ses parents, une veuve était une femme libre et pouvait organiser sa vie comme elle voulait. Toutefois, une jeune veuve sans enfants avait la possibilité de retourner vivre dans sa famille d'origine (Genèse 38:11). La décision prise par une veuve avait de la valeur et n'avait pas à être contestée (Nombres 30:10). Si une veuve restait indépendante, elle devait être capable de se débrouiller, éventuellement d'élever seule son ou ses enfants (I Rois 17:8-24), de travailler (Job 24:4). Elle ne devait pas se laisser écraser par les circonstances et le Christ cite une veuve qui réclamait que justice lui soit rendue (Luc 18:3-5). Des veuves savaient se retrouver pour être ensemble actives et solidaires (Actes 9:36,39).

En ce qui concerne le remariage, les veuves étaient libres et pouvaient adopter des attitudes très différentes (I Corinthiens 7:39). Certaines choisissaient de rester veuves et renonçaient à toute vie sexuelle pour pouvoir se consacrer à Dieu (Luc 2:36 ; I Timothée 5:5). D'autres, au contraire, conformément à la loi juive, se remariaient pour avoir une descendance (Luc 20:28-30). Pour des jeunes veuves qui désiraient une vie sexuelle, il leur était recommandé, comme aux célibataires, de se marier comme nous le verrons plus tard.

Enfin, pour terminer cette étude sur le veuvage, relevons qu'une veuve a salué la présentation du Christ au temple de Jérusalem (Luc 2:36-38), et qu'une autre est donnée en exemple à cause de son offrande, petite par le montant, mais grande pour ce qu'elle représentait d'amour et de consécration (Marc 12:42 ; Luc 21:1-3).

IV) LE DIVORCE

A partir du moment où l'être humain s'éloigne de l'idéal biblique du mariage, les difficultés conjugales peuvent se développer au point que la rupture apparaît parfois comme la seule solution possible pour y mettre fin. Dans la Bible comme aujourd'hui, la rupture pouvait prendre des formes différentes : la répudiation, la séparation ou le divorce.

La répudiation simple, décision exclusive du mari qui renvoie arbitrairement sa femme, était couramment pratiquée dans les pays du Moyen- orient. Au contraire, elle était en principe interdite dans la Bible (Malachie 2:16). Il en est fait plusieurs fois mention, mais toujours comme la dernière étape du divorce pour lequel Moïse avait institué une procédure très nette (Deutéronome 24:1-4). A la nécessité pour le divorce d'un motif

sérieux quoique difficile à apprécier, "quelque chose de honteux" ou l'infidélité de la femme, les hommes avaient substitué la répudiation simplement par convenance personnelle. La répudiation sans motif valable était un acte d'égoïsme masculin et Jésus assimile le remariage après répudiation à l'adultère (Jérémie 3:1 ; Matthieu 5:32 et 19:9 ; Marc 10:2-12).

La séparation, semblable à notre "séparation de corps", existait aussi dans la Bible sans être officiellement instituée. C'était une étape transitoire où la rupture n'était pas encore définitive. Le remariage n'était pas autorisé et la réconciliation restait possible (I Corinthiens 7:11).

Malgré la désapprobation de Dieu pour la rupture du lien conjugal et en raison de la dureté du cœur humain, Moïse avait officialisé la procédure de divorce de façon à éviter le risque d'une décision impulsive et irréfléchie aux conséquences irrémédiables. Le mari devait d'abord écrire une lettre de divorce. La nécessité d'un écrit officiel imposait un certain temps de réflexion et constituait également une garantie pour la femme en lui permettant éventuellement de se remarier. Rappelons qu'une femme trouvée non vierge au mariage était punissable de mort, et il lui était indispensable de pouvoir se justifier (Deutéronome 22:20-21). La lettre de divorce devait être remise directement à la femme. D'une part, c'était elle qui avait besoin de ce document. D'autre part, c'était l'occasion imposée pour le couple de s'expliquer face à face et peut-être de revenir sur une décision prise trop hâtivement. C'était aussi permettre à la femme de se justifier des accusations portées contre elle et indispensables pour fonder le divorce. Le renvoi, ou répudiation, n'intervenait qu'en dernier lieu.

Pour éviter la banalisation du divorce et son utilisation abusive comme procédé facilitant le mariage à l'essai, il n'était pas permis à des ex- conjoints de se remarier ensemble quelles que soient les circonstances : nouveau divorce, veuvage.

Dans la tradition moyen-orientale que l'on retrouve dans la Bible, c'était en général l'homme qui prenait la décision. Il pouvait cependant arriver que ce soit la femme qui soit à l'origine de la rupture en quittant son mari (Proverbes 2:16-17 ; Marc 10:12), ou même, à l'époque du Nouveau Testament, en le répudiant (I Corinthiens 7:13). La femme divorcée sans enfant pouvait retourner vivre dans sa famille (Lévitique 22:13).

Toutes les difficultés conjugales que nous avons évoquées peuvent conduire un couple au divorce, source de souffrance et de tristesse pour les intéressés, plus particulièrement pour celui qui le subit, le plus souvent la femme dans le texte biblique (Esaïe 54:6 ; Joël 1:8). Le désaccord des conjoints au sujet de la foi n'est pas pour le croyant un motif de divorce, mais il peut l'être pour le conjoint non croyant (I Corinthiens 7:12-15).

L'adultère, signe d'un mauvais fonctionnement du lien conjugal, ou de recherche de sensualité en dehors du couple, est un motif de divorce possible. Dû à une séduction ou à un emballement des sens, il ne signifie pas automatiquement la rupture du lien affectif avec le conjoint. Ainsi, Bath-Shéba, que David envoya chercher, retourna chez elle après avoir commis l'adultère. Elle pleura néanmoins son mari et en porta le deuil (II Samuel 11:4,26-27). Aussi grave que puisse être l'adultère pour un couple, il n'en signifie pas nécessairement la fin s'il y a une repentance sincère du coupable et si la communication entre les conjoints peut être sauvegardée.

Le divorce est un échec et résulte souvent du refus de l'être humain de soumettre sa vie à la volonté de Dieu. Le Christ condamne fermement le divorce. Les chrétiens, mais pas seulement eux, doivent donc prendre garde à ne pas fonder leur vie sur les seules valeurs qui ont cours dans la société : libéralisme des mœurs, recherche du plaisir, satisfaction immédiate des désirs, intérêt matériel... Une réflexion profonde est nécessaire, dès avant le mariage pour ne pas s'engager avec légèreté, et,

pendant le mariage pour qu'il reste une construction à deux et n'aboutisse pas à la rupture.

V) LE REMARIAGE

Le besoin d'amour fait partie de l'essence même de l'être humain, aussi bien au niveau spirituel de la relation avec Dieu qu'au niveau de ses semblables, le conjoint en particulier. Le mariage ayant été institué et les aléas de la vie pouvant y mettre fin par la mort ou le divorce, il était indispensable de prévoir un moyen de permettre à nouveau une vie de couple. C'est le but du remariage qui, suivant le cas, est permis, recommandé, ou au contraire prohibé.

Dans le cas de veuvage, le remariage était permis (Romains 7:2-3). Si certaines veuves pouvaient choisir de rester dans le célibat, le remariage était recommandé aux plus jeunes afin qu'elles ne soient pas tentées de pécher par des relations non conjugales (I Timothée 5:11-15). Le remariage d'une veuve avec son beau-frère pour donner une postérité au défunt était une vieille tradition, reprise par Moïse, et encore en vigueur au temps du Christ (Genèse 38:8 ; Deutéronome 25:5 ; Matthieu 22:25).

Les hommes pouvaient aussi se remarier. En raison du nombre important de mariages dans la polygamie, les textes bibliques donnent moins d'importance aux remariages des hommes, sauf pour les sacrificateurs à qui étaient interdites les veuves et les femmes divorcées ou déshonorées.

Après un divorce officiel selon la loi donnée par Moïse, le remariage était également permis. Toutefois, le divorce étant un échec du mariage tel que Dieu l'avait institué, le Christ assimile le remariage à l'adultère, comme le simple fait de convoiter une

autre femme (Matthieu 5:28 ; Luc 16:18). En cas de divorce successifs, il faut se souvenir qu'il était interdit à un homme de se remarier avec son ex-femme, même devenue entre temps veuve (Deutéronome 24:3-4).

Au temps du Christ où la polygamie était devenue plus rare, la Bible mentionne comme un adultère le faux remariage d'Hérodias avec Hérode Antipas alors qu'elle n'était pas divorcée d'Hérode Philippe (Marc 6:17-18). Elle mentionne aussi le remariage de Félix avec Drusille (Actes 24:24 ; Antiquités Judaïques de Flavius Josèphe 20:7,1,2).

Le remariage était une possibilité offerte à ceux qui avaient connu une relation conjugale et s'en trouvaient privés. Ce n'était pas une règle absolue et certains, après une expérience conjugale, pouvaient choisir de rester seuls et de rejoindre ainsi les célibataires.

VI) LE CELIBAT

Le célibat est la situation initiale de toute personne qui n'est pas encore entrée dans une relation conjugale. Dans notre société, comme dans l'organisation sociale décrite par la Bible, le mariage est la situation habituelle des hommes et des femmes au delà d'un certain âge. Ce n'est qu'au-delà de cette limite variable suivant les normes sociales que l'on parle vraiment de célibat, souvent vécu comme un échec, comme l'incapacité d'avoir su, ou pu, accéder à la vie normale de couple.

Pourtant, même si le mariage a été institué par Dieu dès le début de l'histoire de l'humanité, le célibat a toujours existé dans les sociétés civilisées, là ou l'organisation sociale du mariage n'était pas construite sur la seule nécessité de procréation pour

assurer la pérennité du groupe. Les textes bibliques nous présentent peu d'exemples de célibataires dont la situation nous soit précisée. Le rôle des célibataires était évidemment secondaire dans l'histoire et dans la transmission du texte sacré et des traditions, puisqu'ils n'avaient pas de descendance à instruire. Le fait d'être célibataire ou non n'avait pas d'incidence sur la validité du message transmis par les prophètes et les apôtres, sauf peut-être en ce qui concerne la sexualité et la vie conjugale. L'apôtre Paul, un de ceux qui ont contribué le plus à l'extension du christianisme, était célibataire et en revendiquait le choix (I Corinthiens 7:1,7). A l'inverse, la situation matrimoniale des prophètes est rarement précisée. Esaïe était marié et père de famille (Esaïe 8:3 et 18). Ezéchiel donne beaucoup d'exemples relatifs à l'éducation des enfants, même petits, et on peut penser qu'il avait une expérience de la vie conjugale. Jérémie fut invité à ne pas prendre de femme et à ne pas avoir d'enfants (16:1), mais on ignore s'il avait eu précédemment une vie conjugale.

Dans la Bible, le célibat, même s'il pouvait être vécu comme un sujet de honte, n'était pourtant pas un échec. Il est souvent présenté comme un choix délibéré pour ceux qui veulent consacrer leur vie à Dieu. La loi de Moïse prévoyait qu'un homme ou une femme puisse se consacrer à l'Eternel par un vœu, le vœu de naziréat (Nombres 6:1-8). Cet engagement, pris librement et pour une durée déterminée, impliquait le célibat en plus d'un certain nombre de règles relatives à l'alimentation et à des signes extérieurs de consécration. A l'exception de Samson, Samuel et Jean-Baptiste, consacrés dès leur naissance, le vœu de naziréat était un engagement personnel. On peut remarquer que Samuel, comme Samson, mit fin lui-même à l'engagement, pourtant définitif, pris pour lui par sa mère puisqu'il se maria et eut au moins deux enfants (I Samuel 1:11,22,28 ; 8:1-2 ; Juges 14:2).

On peut également remarquer que, même dans le mariage, la sexualité pouvait être mise de côté pour un temps. L'expé-

rience du plaisir sexuel, normale dans la vie conjugale, peut être un obstacle au plaisir, plus profond et différent parce que non fondé sur la sensualité, de la communion avec Dieu. Les gens mariés étaient invités à l'abstinence avant un événement d'une portée spirituelle importante (Exode 19:15) ou pour pouvoir accéder aux choses saintes (I Samuel 21:4). Les conjoints étaient également invités à se séparer pour la prière (I Corinthiens 7:5).

Jésus évoque des eunuques qui le sont devenus volontairement à cause du royaume de Dieu (Matthieu 19:12). En Orient, la castration était pratiquée assez couramment chez les captifs à qui l'on confiait ensuite des responsabilités dans la garde des femmes et dans le service de la maison. Outre son sens habituel, le mot hébreu équivalent à eunuque est parfois traduit par officier et pouvait désigner un homme marié (Genèse 39:1 et 7). Jésus parle aussi d'eunuque de naissance. Le terme d'eunuque n'évoque donc pas seulement la castration, mais aussi l'impuissance (Esaïe 56:3). Il semble que ceux qui se sont "rendus eux-mêmes eunuques à cause du royaume des cieux" ont fait comme les naziréens un vœu de chasteté pour se consacrer à Dieu, vœu qui était, rappelons-le, limité dans le temps.

On a déjà vu que la relation avec Dieu passait avant toute relation humaine (Luc 14:26 et 18:29). Des gens qui désirent favoriser au maximum leur engagement spirituel peuvent choisir de rester célibataires comme l'apôtre Paul (I Corinthiens 7:7-8). Toutefois, on peut remarquer la prudence de l'apôtre qui prend soin, lorsqu'il parle mariage ou célibat, de distinguer le message qu'il est chargé de transmettre de la part de Dieu et son avis personnel, lui aussi inspiré, mais qui est moins directif (I Corinthiens 7:1,6,10,17,25-26).

L'apôtre Paul, lui-même ardent partisan du célibat, précise que les autres apôtres, dont Pierre lui-même, et les frères du Christ étaient mariés (I Corinthiens 9:5). Il indique à plusieurs reprises que les responsables de l'Eglise devaient être mariés

(I Timothée 3:2,4,12 ; Tite 1:6) et présente comme hérétique l'exhortation à ne pas se marier (I Timothée 4:3).

Théoriquement, le célibat donne une plus grande disponibilité pour les choses spirituelles en raison de l'absence de conjoint et d'enfants (I Corinthiens 7:32-34). Cette disponibilité et les possibilités de service chrétien qui en découlent ne compensent pas toujours les difficultés particulières que rencontre le célibataire. Dieu a institué le mariage et le couple pour que chaque être humain ait un compagnon, un partenaire et un vis-à-vis. Or le célibataire ne peut pas trouver cela de la même façon dans sa seule relation avec Dieu qui est d'un autre registre. La disponibilité plus grande du célibataire n'est parfois qu'une illusion. Vivre à deux permet un partage des tâches alors que le célibataire doit tout faire et qu'il est seul pour cela. Enfin, la personne célibataire, au moins autant si ce n'est plus qu'une personne mariée, peut être confrontée à la tentation sexuelle.

Mariage? Célibat? Il n'y a pas de réponse uniforme et valable pour tous. C'est à chacun de choisir en fonction de sa personnalité. Si quelqu'un, en raison des circonstances, reste célibataire alors que ce n'était pas son désir initial, ce n'est pourtant pas un échec. Il pourra néanmoins connaître une richesse et une intensité de vie que certains conjoints ne découvriront jamais, tant la vie conjugale peut aussi apporter de problèmes.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Même si le mariage est, dans la Bible, le fondement de la société, il n'est pas tout. La Bible insère le couple dans le monde qui l'entoure et élargit à d'autres familles le champ de ses relations.

Avec le péché, la souffrance est entrée dans le monde, faisant du couple, non une sorte de paradis sur la terre, mais, hélas souvent, une barque fragile sur un courant impétueux.

Lorsqu'un couple est brisé par le deuil, la séparation et que, au-delà du couple, l'individu lui-même est menacé, la Bible apporte des solutions qui permettent de reconstruire un nouveau couple, ou de retrouver seul un nouvel équilibre.

Toutes ces situations, vécues dans la Bible, nous éclairent aujourd'hui encore. La permanence dans le temps des comportements humains, qui traversent toutes les époques avec leurs civilisations, leurs philosophies dominantes, ne peut que nous rendre modestes et nous amener à tourner nos regards vers celui qui est "le même, hier, aujourd'hui et éternellement (Hébreux 13:8).

L'AVORTEMENT : UNE TERRIBLE REALITE

par Alexandre LUKASIK

paru dans RESURRECTION MAGAZINE N° 41, p. 16-17

L'AVORTEMENT : UN MASSACRE BANALISE

L'avortement prend l'ampleur d'un massacre banalisé. Chaque année, des millions de bébés sont tués dans le ventre de leur mère :

– au Japon : plus de 2 millions ;
– aux Etats-Unis : 1 600 000 ;
– en Pologne : un demi-million ;
– en Roumanie : un demi-million ;
– en France : près de 200 000 ;
– en Angleterre : 150 000.

Selon les chiffres officiels de l'Organisation Mondiale de la Santé, il y a chaque année environ 50 millions d'avortements dans le monde. Par jour, cela donne un chiffre incroyable de 150 000 IVG, interruptions volontaires de grossesse, appellation pudique d'un meurtre avec préméditation.

Philosophe et écrivain français, Jean Guitton, membre de l'Académie Française, avait dit :

"L'embryon qui repose dans le sein d'une femme pourrait s'étonner de sa position, de ses organes qui semblent n'avoir

aucune utilité présente, puisque, nourri du sang maternel, prisonnier d'une capsule cosmonautique, il n'a nul besoin de ses poumons et de ses membres, et que son cerveau lui suffit avec son cœur.

S'il était plus profond penseur, il conclurait qu'il est destiné à une autre sorte d'existence, où des organes jusqu'ici sans signification auraient enfin leur plénitude.

Il concevrait que l'état qui est son état présent est provisoire, préadaptatif à un état final qui n'est pas encore donné.

Il aurait aussitôt l'idée qu'il est dans une phase, et non dans un état. Qui nous dit que nous ne sommes pas au sein du cosmos comme cet embryon, et dans un état imparfait, non pleinement développés, non vraiment projetés dans le monde réel – non encore vraiment nés ?"

L'être humain est façonné par la main de Dieu. Le dixième jour, l'embryon s'attache à l'utérus maternel. Deux semaines plus tard, l'embryon mesure deux millimètres, et déjà se forme l'ébauche d'une tête et du cerveau. Dans la troisième semaine d'existence apparaît l'ébauche de la colonne vertébrale.

Le 24e jour le cœur commence à battre alors que l'être humain n'est pas plus grand qu'un grain de blé ! Dans le premier mois l'œuf a augmenté dix mille fois en taille.

Chaque cellule du corps contient le modèle génétique pour fabriquer un individu complet. Et chaque cellule est hautement spécialisée. Même enlevée du cœur et placée dans une solution nutritive, une cellule cardiaque continue à battre. Deux mois ont passé. L'enfant est bien proportionné. Chaque organe est déjà en place. Les doigts des mains et des pieds existent et l'embryon commence à bouger.

Des milliers d'années en arrière, le poète hébreu a exprimé son émerveillement devant le miracle de la vie :

"C'est toi qui m'a créé. Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes œuvres sont admirables" (Psaume 139:14).

Le 23 avril 1981, les chercheurs, biologistes et généticiens internationaux ont été invités par le Sénat américain à se prononcer sur la question : "Quand commence un être humain ?".

La réponse unanime et sans ambages fut : "Dès la conception".

Elle est résumée dans la déclaration du Professeur de Génétique fondamentale, Jérôme Lejeune :

"L'enfant conçu est un être vivant. Accepter le fait qu'après la fécondation un nouvel être humain est parvenu à l'être, n'est pas une question de goût ou d'opinion. La nature humaine de l'être humain, depuis la conception jusqu'à la vieillesse, n'est plus une hypothèse métaphysique, mais bien une évidence expérimentale".

NE TUONS PAS LES BEBES PHOQUES !

On fait des campagnes pour les "bébés-phoques", les "bébés-baleines"... On se refuse à tuer un chien qui a étranglé un gosse... On crie "pitié pour les chevaux qui meurent dans la boue"...

Et pendant ce temps, dans le pays des "droits de l'homme", 1 000 centres délivrent des permis de tuer des êtres humains au rythme de 1 000 à 1 500 par jour ouvrable...

Mille nouveaux saints innocents qui n'auront ni stèle, ni monument... mille nouveaux saints innocents qui disparaissent à tout jamais dans les égouts ou les incinérateurs, ces nouveaux

Dans les
fours crématoires des 1 122 avortoirs dressés à travers tout notre pays : 200 000 gosses par an qui, après avoir eu la chance d'exister, ne voient même pas le jour...

Une question bête : lequel a la plus grande valeur, un œuf d'aigle ou un être humain en formation ?

La peine pour détruire un œuf d'aigle va jusqu'à 60 000 FF d'amende et six mois d'emprisonnement, mais il n'y a aucune peine pour ceux qui prennent la vie d'enfant qui n'est pas encore né. D'ailleurs certains sont même bien payés pour le faire.

LE GENOCIDE DES FILLES

Quelqu'un a dit que l'endroit le plus dangereux au monde pour un enfant est dans le ventre de sa mère.

Dans un article paru dans "Le Monde" du 17 décembre 1986 intitulé "Le génocide des filles", nous lisons ceci :

"Jusqu'à présent, les généticiens et gynécologues français refusent catégoriquement de procéder à un "diagnostic du sexe"' conçu dans le seul but de procéder à l'élimination d'un fœtus non désiré.

Il n'en est pas de même dans d'autres pays, où le progrès de la génétique et de la médecine prédictive ont été étrangement déviés de leur finalité originelle.

A Bombay, près de 40 000 avortements ont été pratiqués durant l'année 1985 dans le seul but d'éliminer un fœtus identifié par une technique de diagnostic prénatal comme appartenant au sexe féminin.

Des centres de détermination du sexe ont fleuri dans tout le pays comme des champignons et publient dans la presse des annonces promettant aux couples de les débarrasser du fardeau des filles.

Les tenants de ces usines à fœticide femelle (FF) se réclament de motifs "hautement patriotiques", à savoir la lutte contre l'explosion démographique. En Chine, le diagnostic prénatal pour fœticide féminin se répand, lui aussi, et pour les mêmes raisons qu'en Inde : surpopulation, difficultés économiques, population majoritairement agraire, où la structure même des tâches de survie donne l'avantage à la forme physique masculine et où les traditions socio-culturelles (transmission du nom, des biens, prise en charge des ancêtres) contribuent toutes à cette dominance mâle".

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Le problème de l'avortement ne se pose pas uniquement à l'individu en particulier, mais aussi à la société, aux gouvernements, aux églises de tous pays. Dire "je suis contre l'avortement" dans l'abstrait ne suffit pas.

Mais pour s'engager plus concrètement contre ce qui apparaît un véritable holocauste des temps modernes, il faut d'abord oser affronter l'horrible réalité d'un avortement.

Cette réalité ne peut être décrite par des paroles. Il n'y a que les images qui peuvent amener les hommes de notre génération à s'indigner d'un véritable massacre des innocents qui se fait quotidiennement à l'abri des caméras de télévision. La Bible donne une réponse claire à ce problème :

"Dieu, créateur, doit seul décider du comportement de ses créatures. Dieu a fait que tous les hommes sortis d'un seul rang,

habitent sur la surface de la terre, ayant déterminé la durée des temps et les bornes de leur demeure" (Actes 17:26).

Tertullien, apologiste et premier écrivain chrétien de langue latine, a pu écrire :

"Pour nous, le meurtre est interdit une fois pour toutes. Il ne nous est pas autorisé de détruire l'enfant dans le sein maternel, car le sang de la mère lui parvient pour en faire un être humain."

Arrêter une grossesse revient à commettre un meurtre avant l'heure. Aucune différence n'existe entre la décision de détruire une vie en gestation et celle de la détruire après la naissance. Dieu a créé l'homme et la femme pour procréer et non pour tuer ou détruire.

Un avortement est un meurtre légalisé par les hommes, mais condamné par la loi divine. En 1974, l'ordre des médecins français s'était battu pour empêcher la promulgation d'une loi légalisant l'avortement. La position était claire : le respect de la vie, dès sa conception. Malheureusement la loi fut votée, en dépit de cette position courageuse. Aujourd'hui, les mentalités ont changé. La grande majorité des médecins français est pour l'avortement.

Pour susciter l'indignation des téléspectateurs dans le monde, les télévisions nationales montrent régulièrement des reportages sur des exécutions de meurtriers condamnés à mort aux Etats-Unis, et ceci avec une partialité inouïe, puisque dans ces séquences il est rarement question des victimes, souvent nombreuses, violées, torturées, égorgées ou assassinées par ces condamnés. A côté de cela, on passe sous silence un crime répété chaque jour des milliers de fois : celui des bébés, condamnés à mourir sans pouvoir se défendre. Dr Francis Schaeffer (1912-1984), philosophe et sociologue contemporain, auteur d'ouvrages tirés à plusieurs millions d'exemplaires, a été appelé par le TIMES Magazine "missionnaire des intellectuels".

Il déclara : "Si les chrétiens ne disent rien devant l'avortement, alors c'est qui ?

Si ce n'est pas devant l'avortement, alors devant quoi ?

Si ce n'est pas maintenant, alors c'est quand ?".

Nous sommes au vingtième siècle, pourtant le massacre des innocents continue comme aux temps des pires barbaries. Pour certains, il s'agit du plus grand crime dans l'histoire de l'humanité. D'un véritable massacre des innocents.

L'EDUCATION DES ENFANTS

par Christian KLOPFENSTEIN

Paru dans "Angoisse et Foi" - Editions Réalités de la Foi.

Les enfants sont une bénédiction de Dieu (Genèse 21:1-2 ; 25:11 ; 30:22-24 ; Deutéronome 28:4,11 ; Juges 13:3 ; Ruth 4:13 ; 1 Samuel 1:19-20, 27-28 ; Psaume 127:3-5 ; 128:1-4 ; Luc 1:13).

D'après le Professeur Alfred Tomatis, spécialiste ORL, l'éducation commencerait dès le sein maternel ; le premier désir du fœtus serait l'écoute et, dès quatre mois et demi de grossesse, s'instaurerait un dialogue entre la mère et son enfant. Ce médecin insiste sur le rôle fondamental du chant au cours de la grossesse...

Sur un plan différent, et combien plus vital, rappelons que celui qui est né de Dieu a une immense besoin d'entendre la voix douce et aimante de Celui qui l'a engendré.

Le comportement et la maturité d'un enfant dépendent à la fois de son éducation et de ses caractéristiques congénitales de base. Des problèmes de santé, des handicaps cérébraux ou sensoriels peuvent être à l'origine de troubles du comportement et parfois même de dépressions ou de psychoses. L'éducation peut modifier positivement ou négativement le tempérament et le capital de départ de l'enfant.

Une carence affective et un manque de contact physique (enfants négligés ou maltraités) peuvent perturber le développement psychomoteur d'un nouveau-né, provoquant une hypotonie et une organisation gestuelle et praxique retardée puis, plus tard, expliquer des conduites violentes, des troubles toxicomaniaques ou sexuels... Le climat d'amour, de paix, de joie ou de haine, d'angoisse, de tris-

tesse au sein de la famille est donc de la plus haute importance, dès la petite enfance pour la formation de la personnalité. Les choix de vie des parents peuvent influencer le développement de l'enfant. On a remarqué qu'un mode de vie communautaire trop précoce favoriserait probablement la sociabilité de l'enfant, mais pourrait aussi diminuer ses capacités créatives.

La Bible insiste surtout sur le besoin d'enseignement, de correction et d'éducation des enfants par les parents :

Psaume 78:2-8 : "Ce que nos pères nous ont raconté, nous ne le cacherons pas à leurs enfants, nous dirons à la génération future les louanges de l'Eternel..."

Proverbes 22:6, 15 : "Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas... La folie est attachée au cœur de l'enfant ; la verge de la correction l'éloignera de lui". (1)

Ecclésiaste 12:6 : "Souviens-toi de ton créateur pendant les jours de ta jeunesse".

Les enfants doivent apprendre, très jeunes, l'obéissance aux parents. L'indiscipline engendre le blocage à la communication de l'amour.

Colossiens 3:20-21 : "Enfants, obéissez en toutes choses à vos parents, car cela est agréable dans le Seigneur. Pères, n'irritez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent" (2).

Les parents ont la responsabilité d'aimer, de protéger leurs enfants et de pourvoir à leurs besoins (2 Corinthiens 12:14 ; 1 Timothée 5:8). La relation d'amour qui unit Dieu le Père et Jésus pourra leur servir de modèle de communication intrafamiliale (Esaïe 49:14-16 ; Jean 3:35 ; 15:9, 17-24 ; Romains 8:15 ; 2 Corinthiens 6:18 ; 1 Jean 3:1 ; 4:9-10, 19).

Le père de famille, en vivant l'un des aspects du caractère de Dieu, a essentiellement un rôle de protection extérieure à l'égard

des siens. Il assure leur sécurité matérielle, émotionnelle et spirituelle et représente un modèle pour l'enfant. Il est appelé à exercer envers sa famille :

– un "ministère de roi", rôle qui implique responsabilité, direction, autorité, stabilité, discipline, défense et protection en fixant des règles et des limites précises ;

– un "ministère de sacrificateur" qui se sacrifie lui-même, se donne, pardonne, aime inconditionnellement et prie pour les siens ;

– un "ministère de prophète" qui enseigne l'honnêteté, la vérité, la pureté, la sainteté et l'amour, fait part aux siens de ce qu'il vit avec Dieu, indique des systèmes de valeurs, apprend à écouter la voix de Dieu, démontre par sa vie que Dieu est sa priorité (Matthieu 10:37), enseigne la Parole de Dieu d'une manière adaptée à l'âge des enfants et les amène à recevoir Christ comme Sauveur et Seigneur.

C'est le père qui donne son nom et son identité à ses enfants. La mère communique à l'intérieur du foyer chaleur et intimité et complète l'image du caractère de Dieu par d'autres aspects : tendresse, humilité, encouragement, soumission, fidélité, don de soi, accueil, écoute... Une bonne image de ses parents est nécessaire à l'enfant pour son épanouissement, sa vie relationnelle et la découverte de sa propre identité.

L'éducation est plus qu'un simple enseignement : "Fais comme je te dis", c'est un exemple à proposer et qui devrait faire envie : "Fais comme je fais". L'enfant peut être comparé à un arbre qui grandit sur le terrain que lui offrent ses parents.

De mauvais comportements, tels que l'égoïsme, la démission ou la violence dans le couple l'influenceront négativement. Par contre, il aura tendance à s'identifier à une conduite responsable dans des domaines aussi variés que le langage, les bonnes manières, les goûts, l'attitude vis à-vis du travail et de

l'argent, l'esprit de service, le don de soi, l'humilité, la soumission et le pardon réciproques, la vie spirituelle. Nos paroles et nos attitudes sont autant de messages captés par l'enfant.

Soyons des éducateurs équilibrés, afin d'éviter les conséquences liées au rejet ou à la surprotection. Chaque enfant est unique et a besoin d'être accepté tel qu'il est avec ses limites et ses handicaps, sans faire l'objet de différences et de comparaisons blessantes avec ses frères et sœurs. Des critiques et des blâmes incessants sont nuisibles à son épanouissement. Elles l'inciteront à édifier en lui inconsciemment une muraille de rejet et de frustration.

Apprenons à l'accepter avec ses imperfections et ses faiblesses. Nous aimerions que notre enfant accomplisse nos rêves non réalisés et qu'il soit brillant ; nous sommes fiers de lui lorsqu'il réussit et nous en avons honte s'il échoue (3) ; nous échafaudons toutes sortes de projets à son endroit, rêvons de succès, de vie facile pour notre progéniture et ce qu'elle en retient fréquemment se résume à ceci : "Je suis aimé et accepté quand je réussis". Il fera tout pour se faire accepter, estimer, cherchera à plaire à tout prix, deviendra perfectionniste... ou, au contraire, se renfermera et usera de dissimulation pour cacher ses faiblesses. Veillons à ne pas être ambitieux et égocentriques au point de manipuler nos enfants et de faire germer, puis grandir en eux un sentiment de rejet, de non-acceptation, de malaise.

Nous évoquerons ici le problème de la mère surprotectrice qui réagit à sa propre instabilité et à son égoïsme, se culpabilise, ne connaît pas son identité et cherche à se valoriser par sa relation avec son enfant plutôt que par une authentique communion avec Dieu et par l'acceptation d'elle-même. Parfois, l'attention de la mère se focalise sur l'enfant au point de prendre toutes les décisions et de résoudre tous les problèmes à sa place, de ne jamais le punir – ce qui le laissera avec son sentiment de

culpabilité –, de le materner jusqu'à l'adolescence, de le manipuler, de ne lui fixer aucune limite, faisant de lui un adulte faible et égoïste, immature, despote et rebelle, marqué par un esprit de dépendance et d'infériorité. N'étant pas armé pour faire face aux exigences de la vie, il se répétera sans cesse : "Je suis incapable de prendre une décision tout seul" et présentera des signes de névrose évidents... ou, au contraire, se révoltera. Plus l'enfant grandit, plus il a besoin de liberté. Fixons-lui, cependant, des limites raisonnables en fonction de son âge. Sachons accepter avec patience les phases d'opposition, normales dans son développement, qui correspondent à une prise de conscience de son identité propre et à une distinction d'avec sa mère. Laissons-le parfois faire certaines expériences négatives, douloureuses et souffrir des conséquences de ses choix, tout en restant à son écoute et prêts à lui venir en aide. Tout enfant a besoin de se sentir aimé, encouragé, accepté et valorisé. C'est par le contact visuel et physique, par une écoute active (4) et une discipline aimante que l'amour peut s'extérioriser (1 Jean 3:18).

Aimer ne signifie pas gâter ni satisfaire immédiatement tous les désirs de l'enfant qui doit apprendre à attendre et à se contenter de ce qu'il a (Philippiens 4:12). Sachons dire "non" pour l'initier à affronter un monde qui ne l'épargnera pas ! Lorsque la communication est satisfaisante au sein du couple et que le ménage est stable, les parents resteront unis et du même avis sur les moyens de correction ; ils éviteront de se contredire, chercheront à être constants dans ce qu'ils tolèrent, règleront leurs désaccords en tête-à-tête. Il est plus important de maintenir un esprit d'unité devant l'enfant que de tenter de régler un problème dans la dispute et la contestation. Toute faille sera exploitée par l'enfant qui sera de plus en plus insécurisé. Les corrections en fonction de l'humeur des parents sont une porte ouverte à l'amertume, au ressentiment et à l'insécurité chez l'enfant. Après un avertissement, une juste correction ne devrait pas se faire attendre, surtout chez le jeune enfant. Dans le cas

contraire, une lourde menace pèse sur l'avenir de l'enfant qui risque de se retrancher derrière tout un système d'autojustification et de s'élever en pauvre martyr innocent. L'attente prolongée d'une punition se vit toujours dans un climat de crainte, d'insécurité et de rébellion, alors qu'une correction immédiate soulage la culpabilité.

Nous citerons brièvement quelques écueils à éviter : (5)

– Dire à l'enfant : "Je ne veux plus te voir" et l'enfermer dans sa chambre sans espoir d'une réhabilitation proche et assurée. Il pourrait interpréter ce geste comme un rejet et nourrir un esprit de vengeance.

– Le punir devant les autres. La honte et l'humiliation blesseront son amour-propre, l'incitant à l'entêtement et à la rébellion.

– Le ridiculiser et l'humilier par nos paroles. Il a besoin d'une bonne image de lui-même pour satisfaire ses besoins d'amour, de dignité et d'identité. En le ridiculisant, nous détruisons sa propre estime et sa propre confiance et nous le rendons dépendant.

Les paroles de ceux qui incarnent l'autorité ont une grande influence sur le développement de sa personnalité.

– Le soumettre au chantage : "Si tu n'es pas gentil, papa et maman ne t'aimeront plus !" Une telle méthode est inacceptable car elle enseigne à l'enfant qu'on peut utiliser l'amour pour manipuler les autres. Il serait plus judicieux de lui témoigner un amour inconditionnel et de lui montrer que sa demande de pardon sera avant tout un soulagement qui le libérera de sa mauvaise conscience.

– Le menacer du rejet de Dieu : "Le Seigneur n'aime pas les enfants qui sont méchants !" Des parents désespérés sont prêts à tout tenter pour que leur enfant change... mais il est mauvais de donner une fausse image de Dieu ou de semer la peur d'un

Dieu vengeur dans le cœur d'un enfant. Il est vrai que Dieu corrige, mais il est toujours prêt à nous pardonner parce qu'il nous aime.

– Proférer des menaces et crier : cette attitude révèle le peu de maturité des parents qui sèment la crainte dans le cœur de leur enfant. Ce dernier respectera rarement des parents qui le menacent et hurlent pour le corriger.

– Le frustrer de ses droits et de ses privilèges dans une mesure disproportionnée : "Tu ne sortiras pas de toute la journée !" ou "Tu ne joueras pas avec tes copains pendant une semaine !" Pour un enfant, de telles punitions signifient presque un châtiment éternel. Les sanctions sont parfois trop sévères et découragent l'enfant qui n'a pas les mêmes normes que l'adulte. Nous l'écrasons au lieu de développer en lui des sentiments de responsabilité, d'amour et de respect.

– Ne rien faire et céder à tous ses caprices : si, dans un accès de rage, un enfant casse volontairement ses jouets, les parents devront le corriger pour lui apprendre à respecter ses biens et ceux des autres.

La police de Houston (Texas) a imaginé une liste de douze conseils pour faire de notre enfant un "bon" délinquant :

1. Dès l'enfance, donnez-lui tout ce qu'il désire, il grandira ainsi en croyant que le monde entier lui doit tout.

2. Quand il sortira des mots grossiers, riez-en, il se croira très malin.

3. Ne lui donnez aucune formation spirituelle. Attendez qu'il ait 21 ans et alors "il choisira lui-même".

4. Evitez de dire devant lui le mot "c'est mal". Il pourrait en faire un complexe de culpabilité. Comme cela, plus tard, quand il sera arrêté pour vol d'automobile, il pensera que la société est contre lui et le persécute.

5. Ramassez tout ce qu'il laisse traîner (livres, chaussures, habits). Faites tout à sa place ; comme cela, il prendra l'habitude de rendre toujours les autres responsables.

6. Laissez-le lire tout ce qui lui tombe sous la main.

7. Disputez-vous souvent devant vos enfants. Comme cela, ils ne seront pas choqués quand le foyer tombera en pièces plus tard.

8. Fournissez-lui tout l'argent de poche qu'il désire. Surtout, qu'il n'ait pas à le gagner lui-même. Pourquoi, Seigneur, passerait-il par les mêmes difficultés que vous ?

9. Accordez-lui tout ce qu'il voudra comme nourriture, confort, boissons. Ayez l'œil à ce que tout désir sensible soit satisfait. Les refus pourraient le conduire à de dangereuses frustrations.

10. Prenez toujours son parti contre les voisins, les professeurs, la police. Ils en veulent tous à votre enfant.

11. Quand il lui arrive finalement d'être vraiment dans une mauvaise passe, prenez sur vous la faute en disant : "Je n'ai jamais rien pu faire de ce garçon !"

12. Préparez-vous une vie de douleur... vous l'aurez !

Mais alors, comment corriger correctement ?

Plutôt que de sanctionner à tout propos, commençons par proposer à l'enfant une manière d'agir positive. L'éducation est une démarche active, visant à développer le sens des responsabilités. Il est parfois utile d'aider l'enfant si la tâche est trop difficile. S'il refuse de s'exécuter, on pourra alors user de persuasion, de souplesse, de sagesse et de fermeté... puis donner un ordre, sans devenir agressif ou désagréable ! Lorsqu'il y a défi, sachons punir proportionnellement à la faute et à l'âge. L'autorité et la discipline sont des fruits de l'amour authentique, elles

libèrent de la culpabilité. Nous pouvons expliquer à l'enfant que la correction est un commandement divin donné pour son bien et pour l'aider à devenir un adulte responsable.

– La Bible conseille d'utiliser la verge, surtout chez le jeune enfant.

Proverbes 19:18 : "Châtie ton fils car il y a encore de l'espérance".

Proverbes 13:24 : "Celui qui ménage sa verge hait son fils... celui qui l'aime le discipline".

Cette méthode a le mérite de permettre aux parents de "se calmer" en cherchant la baguette et d'agir ensuite avec maîtrise et raison ! La main devrait surtout être réservée à des gestes d'affection, de tendresse et d'aide.

– L'enfant devrait être corrigé avec amour et non sous l'emprise de la colère. Lorsque l'on n'est pas maître de soi, le fautif ne se sent pas corrigé, mais battu. Un enfant doit respecter son père sans avoir peur de lui.

– Corrigeons l'enfant pour une rébellion et non pour une maladresse. Un geste involontaire, une erreur, ne sont pas une désobéissance, un défi volontaire, une rébellion... mais parfois le signe d'un état d'excitation ou d'irréflexion qui doivent être pris en compte.

– Témoignons de l'amour à l'enfant après la correction pour lui montrer que nous ne sommes plus fâchés. Il doit se sentir pardonné et accepté. Ne parlons plus de sa faute. Une discipline correcte libère la conscience, apporte paix et sécurité.

Des parents adultes s'efforceront d'instaurer et de préserver le dialogue avec leurs enfants : ils écouteront leurs critiques et seront prêts à se remettre en cause et à se corriger eux-mêmes si besoin est. L'hypocrisie rebute la jeunesse et coupe la communication. L'humilité, bien plus que la tyrannie, force au res-

pect et à l'obéissance. Les moments de culte en famille sont des instants privilégiés qui peuvent favoriser la croissance d'une communion et d'un partage sincère. Les enfants ont besoin d'être encouragés ; c'est ainsi qu'ils prendront confiance en eux-mêmes. Répétons-leur souvent, par nos gestes et nos paroles, que nous les aimons. Ils ont aussi besoin d'être récompensés pour leur bonne conduite et non pour ce qui échappe à leur contrôle (beauté, intelligence...). Les récompenses ne doivent toutefois pas devenir un moyen de manipulation. Apprenons à nos enfants ce qu'est l'amour désintéressé. Accordons-leur aussi du temps – plus que la moyenne de 3 minutes par semaine ! – et veillons à la qualité de notre relation.

La présence et l'exemple d'un père qui aime sa femme et ses enfants d'un amour inconditionnel, quels que soient leurs handicaps, leurs limites ou leur conduite, est primordial pour l'enfant. Le Docteur Campbell le confirme : "Ce n'est que lorsque le réservoir émotionnel d'un enfant est plein que l'on peut s'attendre à ce que cet enfant soit au mieux de son état ou qu'il agisse de son mieux". Le père est, hélas, trop souvent absent et son autorité est parfois annulée par une épouse qui cherche à renverser les rôles, à se soustraire à toute autorité, à critiquer, à dominer son mari et même à prendre sa place.

Le laxisme et l'indifférence, tout comme l'abus d'autorité et la domination, l'indécision comme la rigidité, le mépris ou les préférences, l'absence ou l'excès d'admiration, le manque de confiance et de tendresse sont nuisibles à l'enfant et pourront se traduire, dans le futur, par un sentiment d'abandon, de rejet et de rébellion.

Sans fondements familiaux et sans identité, l'enfant recherchera encore un père ou une mère dans sa propre union conjugale, paniquera devant toute réalité douloureuse et vivra dans un monde de rêve, confondant sensualité et amour et fuyant dans des conduites irresponsables.

L'amour doit se manifester par une présence, par des paroles ou des silences, par des actes. Une discipline aimante formera, à la longue, des êtres responsables qui s'estimeront à leur juste valeur.

(1) Lire Proverbes 1:8-9 ; 3:1-4, 11-12 ; 6:20-24 ; 13:1, 24 ; 15:5, 32 ; 19:26-27 ; 23:13-16, 19-25 ; 24:21 ; 27:11 ; 28:7, 24 ; 29:3, 14-17 ; 30:17.

(2) Lire Ephésiens 6:1-4 ; Lévitique 18:7 ; 19:3 ; Deutéronome 4:9 ; 5:16 ; 6:20-24 ; 11:18-21 ; 27:16 ; Ezéchiel 18:14-18 ; 22:7 ; Exode 10:2 ; 13:8 ; 1 Timothée 3:4, 12-13 ; Tite 1:6 ; Hébreux 12:5-12.

(3) C'est peut-être aussi le risque de certaines méthodes de paterning intensives pour la rééducation des enfants infirmes moteurs cérébraux ; l'absence de progrès les dévalorise.

(4) L'écoute active, c'est être présent pendant un dialogue, se livrer à un raisonnement actif, s'identifier affectivement à son vis-à-vis, écouter ses sentiments, faciliter l'échange en reformulant parfois les idées de l'autre et se laisser éclairer par le Saint-Esprit (d'après William Backus : "Bien communiquer pour mieux vivre" éditions Empreinte).

(5) D'après S.Hetzakorjian.

LE COUPLE ET LA FAMILLE D'HIER FACE A LA REALITE D'AUJOURD'HUI

par Dr Colette NOUYRIGAT-CHARTRES

Traditionnellement, la famille se définissait comme le père, la mère et les enfants : des personnes d'un même sang vivant sous le même toit.

Du fait des conditions de travail et de l'éclatement du noyau familial ces trente dernières années, la notion d'unité de lieu qui rassemblait les personnes d'un même sang sous le même toit, faisant coïncider lieu de résidence et famille, a reculé au profit de celle du ménage. Un ménage étant l'ensemble des occupants d'un même logement ; le ménage constitue une unité autonome de vie sociale, économique et familiale (Institut d'Etudes Démographiques Nationales).

Depuis 1968, le nombre de personnes par ménage diminue. Les personnes seules sont de plus en plus nombreuses. Beaucoup de ménages sont à une seule personne : cela fait 9 % de la population, constitué de personnes âgées ou de jeunes demandeurs d'emploi. Paris est la capitale de la solitude : un logement sur deux est occupé par une seule personne.

Par ailleurs beaucoup de jeunes ont de la peine à quitter le domicile de leurs parents parce qu'ils ne trouvent pas de travail. Au dernier recensement, on compte la présence des enfants au sein de leur famille jusqu'à 24 ans (au recensement de 1982, jusqu'à 18 ans). En 1982, un dixième des enfants de moins de 18 ans vivait avec un seul parent. Cette proportion a encore augmenté : on compte actuellement environ 1 610 120 familles monoparentales qui comprennent les

couples séparés, divorcés ou frappés par la perte d'un des deux conjoints.

Très souvent, les enfants vivent avec leur mère, bien que la proportion des pères ayant la garde des enfants augmente tout en restant une minorité.

Entre deux recensements, en 1982, les familles nombreuses avaient diminué de 30 %. Les trois quarts des familles n'avaient que deux, voire un enfant. Les couples sans enfant se chiffrent dans la proportion de 2/5 et les couples de 4 enfants dans moins de 2/20. La tendance s'est accrue en 1992 :

Sur 13 773 820 couples mariés non séparés :

– 6 454 800 sont sans enfant
– 2 981 240 ont un enfant
– 3 692 000 ont deux enfants
– 1 244 420 ont trois enfants
– 498 760 ont quatre enfants.

Hier, on prônait la place de la femme au foyer. Au recensement de 1982, les couples de deux actifs sont devenus plus nombreux que ceux où l'homme seul travaille.

Hier, le mariage représentait la stabilité. Depuis les années 60, ce n'est plus vrai. Le nombre des divorces (sans compter les non mariés qui se séparent) croît régulièrement : il s'est multiplié par trois de 1974 à 1984. On compte plus de cent mille divorces par an en France actuellement (La Vie n° 2489 du 19.05.1993). Ces dernières décennies, la nuptialité atteint son taux le plus bas depuis la guerre. On est à l'ère du mariage à l'essai qui est installé aux Etats-Unis depuis longtemps et qui commence maintenant à s'établir en France ainsi qu'en Europe : ce remaniement de la famille a gagné la Suède, le Danemark, l'URSS. Partout comme aux Etats-Unis, on tend à un divorce pour deux mariages dans les grandes villes, un sur trois dans les zones rurales.

Qui prend l'initiative de la séparation ? En France, c'est la femme. Plus de 64 % des femmes préfèrent le célibat au mariage ; hier, c'était l'homme. Aux Etats-Unis, c'est encore l'homme qui décide du divorce. Il a le pouvoir économique. En France, la quasi-égalité des salaires permet aux femmes de choisir, dans la mesure où elles sont professionnellement autonomes dans les mêmes conditions que les hommes.

Et le remariage ?

Les hommes divorcés se remarient davantage et plus facilement que les femmes.

Au-delà de 55 ans, l'isolement des femmes atteint 40 % des femmes cadres supérieurs de la fonction publique contre 7 % de leurs collègues masculins. Cela tient aux difficultés rencontrées par les femmes pour concilier vie de famille et vie professionnelle.

Hier, pas de sexualité reconnue hors mariage. Aujourd'hui la majorité chante avec Georges Brassens : "J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main !"

La cohabitation s'installe. En 1985, elle représentait un million de couples non mariés. La tendance n'a fait que croître et le concubinage est officiellement reconnu, faisant l'objet de prestations sociales et d'avantages fiscaux. Le nombre de couples non mariés s'est multiplié depuis 1968. Sur les murs de la Sorbonne, on pouvait lire : "Le couple n'existe plus !" ou encore : "Il n'y a plus ni père, ni mère !" On dénombrait 67000 couples non mariés par an où l'homme avait moins de 35 ans en 1968 ; en 1982, il y en avait un million. Soit un accroissement annuel moyen de 56 000 couples non mariés par an. Ce

sont en majorité de jeunes célibataires qui choisissent cette formule de vie. Un couple sur cinq en 1982 n'était pas marié... De jeunes couples de deux célibataires ont parfois un ou plusieurs enfants. Leur effectif croît :

1956 : 6 %
1967 : 8 %
1985 : 16 %.

Le nombre de couples vivant en union libre, dont l'homme a moins de 35 ans a plus que triplé en 1982. A Paris, plus de 30 % de couples vivent en union libre contre 7 % en milieu rural. Les estimations du dernier recensement ne sont pas encore publiées.

Hier, le chef de famille était l'homme. Et on peut dire que c'était le modèle de la famille patriarcale. Pour les familles monoparentales, ce sont les femmes qui sont, pour la majorité, les chefs de famille. La moitié sont divorcées ou séparées. Leur nombre croît.

Le nombre de femmes sans conjoint se déclarant célibataires a augmenté de 50 % en 1985 par rapport à 1975, mais cela ne représente que le tiers des adultes parmi les séparés ou divorcés : 1/3 des adultes chefs de famille monoparentale sont veuves, 1/6 sont célibataires. Il y a peu de pères célibataires.

Hier, l'humanité a connu divers modèles familiaux : matriarcat, patriarcat, souple dans la Bible, rigide à Athènes et à Rome, avec dans le second cas, dévalorisation de la femme et négation de son rôle dans la société. On peut dire que tous ces modèles ont trouvé leur fin au vingtième siècle et pour notre législation, en 1970 : la puissance paternelle cède le pas à l'autorité parentale partagée. Je ne sais pas si on réalise ce que cela représente : le passage du matriarcat au patriarcat dans l'Illiade et l'Odyssée, la prise de pouvoir de l'homme au détriment de la femme.

Les nouvelles données de ces vingt dernières décennies sont une vraie révolution...

Je vous propose de faire un parcours rapide de l'évolution de la législation en France :

Condorcet, devant l'Assemblée, plaide le bonheur par l'égalité des sexes.

En 1789, la Déclaration des droits de l'homme rejetait l'inégalité des sexes, mais Napoléon renvoie la citoyenne à ses fourneaux. Il faut attendre deux guerres mondiales pour que le statut de la femme change et que se modifie le droit civil où, sous la pression des faits, partout en Occident, le modèle du couple et de la famille a changé.

1938 : émancipation de la femme mariée
1944 : droit de vote accordé aux femmes
1965 : les régimes matrimoniaux sont revus et corrigés
1967 : contraception (pilule)
1970 : égalité parentale de la mère et du père
1971 : les lois sur la succession
1972 : lois sur la filiation accordée aux enfants naturels et aux enfants adoptifs
1975 : l'avortement (Loi Veil).

Nous assistons là à une objectivation des changements socio-culturels en ce qui concerne la famille et le couple ; les droits de l'enfant hors mariage sont par ailleurs reconnus.

L'éclatement de la famille traditionnelle est légalement admis.

1975 : les lois sur le divorce évoluent.

On passe de la notion de divorce à torts réciproques à celle de divorce par consentement mutuel.

J'ai noté dans les statistiques dont je dispose que la notion de faute tend à disparaître sur le plan du Code Civil. Il a cepen-

dant plus de difficulté à s'effacer dans les mentalités. En Angleterre, le divorce du Prince Charles et de Lady Diana passionne l'opinion publique et les médias. On prend parti pour ou contre l'un des deux, c'est la faute de Charles ou celles de Diana... sans aller si loin, dans notre entourage, nous avons tendance aussi à prendre parti pour ou contre. Même si la notion de consentement mutuel prévaut légalement, les enfants de la séparation se sentent très souvent coupables de l'échec de leurs parents. Il est impératif de les aider à prendre le recul nécessaire pour ne pas les juger ni se laisser culpabiliser en restant dans la ligne de tir de l'hostilité parentale.

La conception du droit se veut aujourd'hui non plus moralisatrice, mais pragmatique, du fait que le droit doit s'appliquer à des situations concrètes. Le jury s'attache aux intérêts de l'enfant que les parents ont parfois tendance à oublier. D'où l'élaboration de la Charte Internationale des Droits de l'Enfant.

Parlons donc un peu de l'enfant. Pour les jeunes générations, la famille n'a plus le rôle qu'elle avait autrefois. La cellule de base de la société a cessé d'être le lieu de la permanence et de la stabilité. Il y a émiettement de la famille en cellules de plus en plus petites et cela dans tous les pays. La vie en union libre, la cohabitation ne compensent pas la chute de nuptialité et la montée des divorces :

"Il est grand temps de reconnaître, écrit Linda Birke Francke, que la famille prend aujourd'hui des formes différentes et d'aborder les problèmes qui en découlent. C'est faire peu de cas de notre société que prétendre que cette période de fluctuation familiale n'est que temporaire et passera tout simplement.

Le taux des divorces ne fait qu'augmenter et il y a peu de chances pour que tout à coup, les couples décident qu'il vaut mieux rester ensemble, malheureux, plutôt que de se séparer. Le vrai débat n'est plus à la nostalgie d'une époque révolue où tout semblait plus simple et plus stable. Il est temps de chercher plu-

tôt comment stabiliser les nouvelles formes de famille, comment désamorcer les effets néfastes du divorce sur tous les membres de la famille".

Dans le divorce, personne n'a tort et personne n'a raison disait Françoise Dolto : le divorce est un malheur.

Comment dépasser ce malheur ? Comment faire face à l'après-divorce ? "Nous devons apprendre à divorcer au mieux" écrit encore Linda Birke Francke, la célèbre journaliste auteur du livre "Les enfants face au divorce". "Si le divorce est bien mené, non seulement l'enfant peut se sortir sans dommage des suites de l'événement, mais il peut aussi en bénéficier d'une certaine façon". Elle cite ensuite Nan Weston, la directrice de la Divorcing Family Clinic, centre de psychiatrie légale de Santa Monica en Californie. "Il serait préférable d'offrir à nos enfants des divorces "sains" (1) et des familles élargies saines, familles remariées, belles-familles ; ils auraient un tas de gens à aimer dans leur vie, obtiendraient dix fois plus d'amour et s'en tireraient tout à fait bien".

Penser au bien des membres de la famille et à l'avenir des enfants n'est pas une sinécure. Qui peut dire quand il est opportun pour les uns et pour les autres d'envisager la séparation ? Pourtant, la mésentente familiale chronique est très destructrice pour la personnalité des adultes et des jeunes.

La montée de la délinquance, de la drogue, de la violence sont en relation directe avec les troubles de l'entente familiale. Mésentente apparemment sans issue, divorce mal vécu, conflictuel, même s'il est déclaré officiellement par consentement mutuel. Pourtant statistiquement, mieux vaut un divorce qui clarifie une situation, un divorce "réussi" au mieux, qu'une mésentente familiale grave qui dure. C'est là une notion que je crois importante. La destruction de la personnalité est – en cas de mésentente familiale durable, où l'hostilité perdure – supérieure à celle d'un divorce dit "réussi", où l'enfant est tenu à l'écart du conflit parental.

Il est facile d'évaluer des chiffres, mais il est encore plus difficile d'évaluer le traumatisme familial dans la construction de la personnalité. A l'émiettement de la société, correspondent une perte et un morcellement de l'identité chez les adultes qui ont traversé des troubles familiaux graves. Sur ces adultes, dont les parents ont divorcé, trois divorcent ou divorceront ou auront des problèmes de relations conjugales.

L'enfance malheureuse : c'est une des réalités d'aujourd'hui. Actuellement, il y a une sensibilisation de l'opinion en France au sujet de ces questions. Les journaux professionnels en débattent. Du fait de mauvaises conditions familiales, l'enfant est souvent maltraité. L'enfant témoin d'un amour défunt est perçu comme un obstacle au bonheur des adultes.

Et les autres... Un million d'enfants maltraités par an aux Etats-Unis (Le Times en 1983 fut un des premiers à signaler l'ampleur du désastre social), 8000 enfants errant dans les rues de New-York, ni fugueurs, ni orphelins, seulement de trop et jetés à la porte par leurs parents.

Le phénomène existe en France : il est difficile à cerner, à objectiver ; pourtant maints enfants sont victimes de traumatismes physiques et psychiques où seuls les soignants et les travailleurs sociaux peuvent intervenir. "Enfant maltraité, adulte désarticulé..." Dans ma pratique, je constate surtout la dégradation de la relation interpersonnelle entre conjoints, entre parents et enfants, entre descendants et ascendants. Cette dégradation de l'environnement humain est génératrice d'une pathologie psychosomatique très riche, exubérante, difficile à traiter parce qu'elle est pour le malade une compensation. Il y a toujours dans ces cas-là un bénéfice à tirer pour le patient. Seules les thérapies familiales peuvent venir à bout des imbrications complexes mortifères, qu'engendrent ces désordres relationnels. Les inter-actions sont nécessairement nombreuses et d'une approche thérapeutique très délicate.

Pourtant, aider autrui dans la mesure de nos possibilités à retrouver ses capacités relationnelles n'est pas une tâche à dédaigner en ces temps difficiles où la charité du plus grand nombre s'épuise. Le Christ ne l'avait-il pas prédit : Quand il reviendra chercher les siens, le Fils de l'homme trouvera-t-il la foi sur la terre ?

La foi, l'amour... Chaque être humain a reçu le don de l'amour ; ce don fait de lui une personne. Ce n'est pas la vie qui fait d'un homme une personne, c'est l'amour. C'est l'amour qui est capable de recevoir, de donner, de partager. L'interpellation à l'amour jaillit dans la Bible de la Genèse à l'Apocalypse.

Si les modèles socio-culturels ont considérablement évolué, Dieu reste le même hier, aujourd'hui, et éternellement. La maladie relationnelle remonte à Adam et Eve, lors de la Chute.

Chacun disant à l'autre : "C'est de ta faute". Le remède :

Il est rappelé dans l'Apocalypse quand Dieu note que l'Eglise d'Ephèse a perdu son premier amour. Prise de conscience nécessaire de cette perte, d'abord pour pouvoir recevoir le traitement ordonné dans la septième lettre, celle adressée à l'Eglise de Laodicée :"Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, des vêtements blancs et un collyre afin que tu puisses voir". L'or éprouvé par le feu est le symbole de l'amour vrai. Les vêtements blancs sont, selon les théologiens, le symbole de la justice du Christ qui recouvre notre nudité morale, notre pauvreté relationnelle, notre dénuement d'âme et de cœur.

Dans la Genèse, il est aussi question de l'état de nudité d'Adam et Eve dépossédés de la lumière originelle, perte à laquelle le Créateur remédie en les couvrant de vêtements de peaux de bêtes (Genèse 3:20).

Le sacrifice d'un animal, préfigurant celui du Christ dans la Genèse, les vêtements blancs le rappelant dans l'Apocalypse, c'est aussi une invitation à la réconciliation quand elle est pos-

sible, car notre péché, en fait, se situe ici : nous ne savons pas comment aimer.

Quand nous restons en échec, bloqués dans une manière de vivre égoïste, négative, cette situation est vécue par notre entourage immédiat de façon destructrice. Dans ce cas, les enfants de la séparation ou de la mésentente ont honte d'être nés et il leur faudra parfois toute la vie pour dépasser – s'ils le peuvent – ce fardeau de culpabilité hérité ou généré de leurs parents... Ils reproduiront, nous l'avons vu, dans un pourcentage impressionnant de cas, la pathologie familiale initiale.

Culpabilisés, ils culpabiliseront à leur tour. Il n'y a que le pardon du Christ, son regard qui puisse guérir le regard que nous portons sur nous-mêmes comme sur autrui. Il nous offre la lucidité et la réconciliation dont nous avons besoin de faire l'expérience.

Si le regard du Christ habille le nôtre, nous délivre de nos égoïsmes, nous inventerons des solutions adaptées aux problèmes posés, en particulier en ce qui concerne la stabilité de nos liens familiaux ou leur évolution. Dieu nous a appelés au bonheur et non au malheur. Trouver le discernement, la mesure pour agir au mieux des intérêts de chacun, rétablir la paix car "Dieu nous a appelés à vivre en paix" (1 Corinthiens 7:15). S'il y a divorce, qu'il débouche, après un travail de deuil inévitable, sur des relations interpersonnelles apaisées ! Nos enfants et adolescents ont besoin de calme et de tranquillité familiale pour achever leur croissance et leur formation socio-professionnelle.

Devant la réalité actuelle, il est urgent de placer en face de nos contemporains un projet de paix familiale qui tienne compte de l'évolution de notre société, de ses pesanteurs, des problèmes de vie en présence, en ces temps de la fin, des temps difficiles si l'on en croit l'Evangile.

Quelles que soient nos incompétences relationnelles héréditaires ou acquises, la présence du Christ nous rendra capables d'affronter toutes les situations avec dignité, et de les vivre de façon positive. Qu'il s'agisse d'assurer l'acquis familial, d'assumer une séparation dans de bonnes conditions, voire un divorce inévitable et d'établir de nouvelles relations familiales, sociales. La promesse du Christ demeure toujours vraie : "Voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde" (Matthieu 28:20).

Rares sont les cas où l'on divorce avec sérénité. Généralement, le divorce, comme la mésentente familiale chronique d'ailleurs, font surgir en chacun le pire. En ce qui concerne le divorce au moment du jugement, explique Paul Bohann, il y a nécessairement deux personnes en colère qui se sentent rejetées dans le divorce psychique, escroquées dans le divorce économique, et mal représentées dans le divorce légal, pouvant être amères en ce qui concerne le divorce parental, solitaires ou persécutées, ou les deux dans le divorce de la dépendance.

Sans parler du traumatisme religieux et de la culpabilité engendrée dans le domaine spirituel. Il faut beaucoup de temps pour dépasser tous les stades du divorce et les états dépressifs réactionnels. Ce n'est pas plus facile en cas de dysrelation conjugale grave, chronique. Il est primordial de dépasser les systèmes de défense de chacun, d'apprendre à aimer autrement et comment aimer, de démarrer une nouvelle vie avec aussi peu de cicatrices que faire se peut.

Dans tous les cas, il faudra trouver un équilibre affectif adapté, assumer ces responsabilités complexes personnelles et familiales en s'alignant de cœur sur le commandement du Christ :

"Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés".

C'est seulement auprès de Lui, en s'inspirant de ses comportements, qu'il est possible de corriger les siens, de dépasser le pire, d'inventer des relations nouvelles, appropriées, matures, ouvertes, susceptibles de répondre aux besoins profonds de chacun.

Entrons dans le dialogue, intime, confiant, capable de positiver tous nos balbutiements :

"Voici, dit le Christ, je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi" (Apocalypse 3:20).

(1) Rappelons ici que le divorce n'est pas bon en soi et qu'il n'est pas voulu de Dieu. Il ne représente pas la solution idéale aux problèmes familiaux ! Dans certains cas extrêmes (dans Matthieu 19:9 "pornéia" en grec signifie infidélité), il peut être permis par Dieu "à cause de la dureté du cœur humain" qui ne veut pas se repentir et pardonner. Il est alors un moindre mal. Lorsque le mariage a échoué, il est important de limiter les dégâts pour chaque membre de la famille en prodiguant de l'amour sans rejeter quiconque. Dieu peut restaurer le pécheur et les victimes, il peut transformer les épreuves en bénédiction pour ceux qui Lui font confiance.

Conférence donnée dans le cadre de l'Union Evangélique Médicale et Paramédicale, Paris, novembre 1986, parue dans "Aimer et Servir". Texte revu par son auteur en mars 1993.

Nous remercions le Docteur C. Nouyrigat-Chartres pour le texte de sa conférence faisant le point sur l'évolution des mentalités au sujet de la famille. Lorsque le mariage a échoué, il ne s'agit pas de juger, mais de limiter les dégâts et d'accompagner ceux qui vivent de tels drames.

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

N°1 - Qui sont les Mennonites ? D'où viennent-ils ? 12 F
N°2 - Ce que croient les Mennonites 12 F
N°3-4 - La voie chrétienne 20 F
N°5 - Disciples de Jésus (John C. Wenger) 12 F
N°6-7 - Il y a des gens qui vous troublent (Pierre Widmer) 15 F
N°8 - L'Evangile de Paix (John C. Wenger) 12 F
N°9 - Enseigner dans l'Assemblée (Paul M. Lederach) 12 F
N°10 - Du bon usage des vraies richesses (Milo Kauffman) 12 F
N°11-12 - De Thomas Muntzer à Menno Simons (Ch. et Cl. L. Ummel, J. Baumann et P. Widmer) 20 F
N°13-14 - Ce livre appelé la Bible (John C. Wenger) 20 F
N°15 - La foi qui fait vivre (John C. Wenger) Extraits d'auteurs anabaptistes du XVIe siècle 15 F
N°16 - Les entretiens Luthéro-Mennonites (1981-1984) présentés par Marc Lienhard et P. Widmer 20 F
N°1/1985 - Vers une justice biblique (José Gallardo et divers auteurs) 25 F
N°2/1985 - Actualités des valeurs anabaptistes (Pierre Widmer, Max Schowalter, Claude Baecher) et divers articles d'actualité dans les Eglises. 25 F
N°3/1985 - Le Chrétien face aux crises de la vie (Paul Baumann, Christiane et Pierre Widmer) 20 F
N°4/1985 - Le Chrétien face à la maladie (avec la collaboration de René Klopfenstein, Jeannette Rayot-Zbinden, Willy Peterschmitt, Dr M. Ropp et P. Widmer) 25 F
N°1/1986 - Evangéliser, c'est faire des disciples (avec la collaboration de Myron S. Augsburger et P. Widmer) 25 F
N°2/1986 - Le pasteur, artisan de réconciliation (avec la collaboration de M. Barwick, J. Jaloux, P. Widmer) 20 F

N°3-4/1986 - Comment travailler au bien de la nation ? Le chrétien et les Forces Armées (Claude Baecher, Michel Gaudry, Pierre Widmer) 30 F

N°1/1987 - Formation biblique et modernité (André Nussbaumer, Adolf Schnebele, Jacques Dubois, Daniel Muller et Pierre Widmer) 20 F

N°2/1987 - Des églises de professants... Pourquoi ? (en co-édition avec les «carnets de Croire et Servir») 25 F

N°3/1987 - Vers un nouveau mode de vie (John C. Wenger, avec la collaboration de P. Widmer) 25 F

N°4/1987 - Crises et conflits conjugaux et familiaux (Samuel Gerber et Pierre Widmer avec Préface de Robert Somerville) 25 F

N°1/1988 - Croire aujourd'hui (D. Muller, B. Huck, C. Widmer-Gaudry, Mme Salas et P. Widmer) 30 F

N°2-3/1988 - Présence au monde (Numéro spécial MERK'88) 35 F

N°4/1988 - Conviction et tolérance (Bernhardt Ott - Claude Baecher) 30 F

N°1/1989 - Sans défense à cause de Christ (J. A. Toews) 30 F

N°2-3/1989 - Témoigner de Jésus-Christ dans le monde d'aujourd'hui (Helmut Harder) 40 F

N°4/1989 - Les Mennonites dans la Révolution Française (Jean Séguy - Robert Baecher) 30 F

N°1/1990 - La discipline dans l'église (Samuel Gerber avec la collaboration de Max-Alain Chevalier) 30 F

N°2/1990 - Les Anabaptistes et la Réforme à Strasbourg en 1532
— Citoyens du ciel et de la terre (Philippe Montuire)
— L'église dans le monde : une perspective biblique (Neal Blough) 30 F

N°3/1990 - L'éthique du disciple (P. Widmer) 30 F

N°4/1990 - Histoires d'hier et d'aujourd'hui (Cornelia Lehn) 30 F

N°1/1991 - Vie et structure de l'église de Jésus-Christ (Paul Baumann avec préface de P. Widmer) 30 F

N°2-3/1991 - Alliances et Cène (Etienne Zimmerlin); Synthèse sur la pratique de la Cène (Daniel Muller) 40 F

N°4/1991 - Bonnes nouvelles de par le monde
(Cornelia Lehn) 30 F

N°1/1992 - Le chrétien et l'argent
(Samuel Gerber) 40 F

N°2/1992 - Alliances et Cène
(Etienne Zimmerlin) 40 F

N°3/1992 - «... Et tes filles prophétiseront»
(Claude Baecher - Madeleine Bähler - Jacques Baumann
Fritz Goldschmidt - Lydie Hege - Matthias Radloff
Dr Marthe Ropp et les anciens d'une assemblée) 40 F

N°4/1992 - Guerre ou Paix?
(Pierre Widmer - Larry Miller - Claude Baecher
et d'autres) 40 F

N°1/1993 - Sexualité et mariage
BIBLE, FAMILLE, SEXOLOGIE (1)
(Roger Eykerman, avec la participation de
Christian Klopfenstein et Robert Somerville) 40 F

N°2/1993 - Développement et mission
(Gilbert Klopfenstein, Aboh Danrhé, Daniel Goldschmidt
Saturnin D. Afaton, Hélène & Carl Wirzba, Erik Volkmar
Jean-Daniel Peterschmitt) 40 F

Dépôt légal : 3e trimestre 1993
CPPAP N° 66832

Photocomposition et impression
Studio CD SCHELL
1a, rue Tiergaertel 67380 LINGOLSHEIM
Téléphone : 88 77 36 04 • Fax : 88 77 36 05

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

N°3/1993

SEXUALITÉ ET MARIAGE

VIE CONJUGALE ET FAMILLE (2)

Ce cahier fait suite au premier volet (N° 1/93) consacré à un sujet longtemps considéré comme tabou et aujourd'hui encore difficile à aborder en milieu chrétien. Nous pensons néanmoins que la première partie aura prouvé par elle-même sa raison d'être présentée dans ces cahiers.

Cette suite traite d'autres aspects tout aussi importants de la sexualité et de la vie familiale sous un éclairage biblique largement appuyé de références et d'exemples tirés des Écritures.

Ce renvoi aux textes de la Bible confirme, s'il le fallait, qu'"il n'y a rien de nouveau sous le soleil" et que l'on retrouve aujourd'hui l'homme de tous les temps, avec ses pulsions, ses sentiments secrets, ses états d'âme, sa vraie nature humaine.

ISBN 2-904214-37-2 ISSN 0750-2095